

Brabançon

Mars 1978

N° 217

REWISBIQUE
Archives

Periodique Trimestriel



Couverture :

Tête d'Hercule sur le pilier aux quatre Dieux de Dijon.

Le
Folklore
Brabançon

Mars 1978

N° 217

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

Rue du Marché-aux-Herbes, 61 - Tél. 513.07.50
1000 BRUXELLES

Sommaire

<i>Blason des Seigneurs de Racour</i> , par J.J.L. VANDER EYKEN-LACROIX	5
<i>L'Ordre de la Toison d'Or, Institution territoriale ou dynastique ?</i> par Yvo J.D. PEETERS	24
<i>Notre passé enfoui Les divinités cel- tiques et gallo-belges,</i> par W. Ch. BROU	35
<i>De-ci de-là</i>	89
<i>Bibliographie</i>	91

Mars 1978

N° 217

Prix : 35 F.

Le numéro 217 de la revue
« DE BRABANTSE FOLKLORE »
contient les articles suivants :

*Het ontstaan van Brussel. SINT-GORIK, de
eerste moederparochie van Brussel,*
door Jan VAN BELLINGHEN.

Enige Volksinstrumenten in Vlaanderen,
door Drs Yvo J.D. PEETERS.
*De Streekdrachten in het aloude Hertogdom
Brabant (1ste deel),*
door Henri VANNOPPEN.

Nieuwe vaantjes bij VTB-VAB Zemst,
door André VERELST.

Contribution à l'Histoire de Racour



par J.J.L. VANDER EYKEN-LACROIX

Appelé par ma situation à quitter ma terre natale pour vivre durant plus d'un demi-siècle dans la capitale, mes loisirs furent utilement employés à mettre au point l'histoire de toutes nos communes de Hesbaye.

Telles celles de RACOUR, PELLAINES et LINCENT qui fusionnées aujourd'hui, comportent une entité de quelques 3.000 habitants. Bien mal constituée si l'on considère qu'il s'agit de populations complètement distinctes (mœurs, origines, esprit de clocher, rivalité, même de patois distinct) qui méritaient bien mieux et dont antérieurement à la fusion les populations avaient des orientations toutes différentes... Et on arrive aujourd'hui à ne plus retrouver de trace de ces localités, celles-ci, d'un trait de plume sont biffées de la carte géographique. Et pourtant....

C'est ce qui m'incite à sortir des oubliettes du passé l'histoire de ces communautés, car RACOUR à plus d'un titre mérite de passer à la postérité.

Humble bourgade sise aux confins de l'ancien Duché de Brabant, RACOUR constitue aujourd'hui la frontière linguistique.

Havre de paix, oasis de poésie, de richesse et d'amour, tel est aujourd'hui ce charmant village hesbignonnais où il fait bon vivre. Dans notre milieu campagnard, épris de la liberté, malgré la monotonie de nos champs, l'habitant de RACOUR se complait à accueillir l'étranger de la façon la plus simple et la plus sympathique. A Racour " pauvre homme en sa maison est roi " et le passant qu'il reçoit sous son toit y trouve cette hospitalité légendaire. Tel est toujours notre petit coin de terre, jadis incorporé dans le Duché de Brabant, aujourd'hui caché dans la botte liégeoise, mais qui fut bien fertile en souvenir du passé, méritant ainsi que son histoire passe à la postérité.

Car que fut, à l'origine, notre humble territoire de RACOUR ?

Depuis l'antiquité jusqu'au temps des seigneurs et de nos libertés communales, ces pages historiques formeront matière à un prochain chapitre pour s'arrêter au temps des seigneurs.

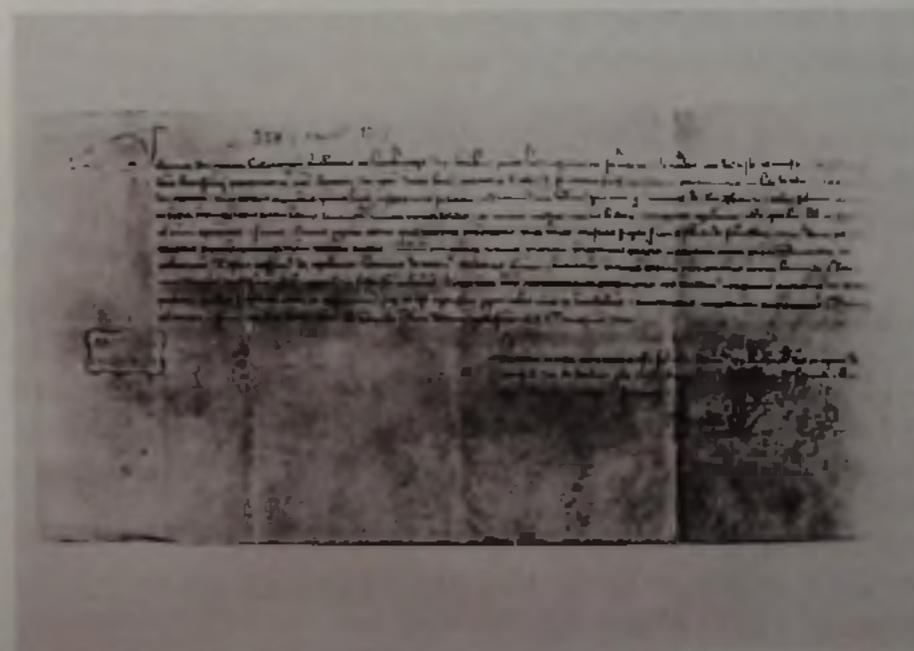
LES SEIGNEURS DE RACOUR

Le Duc de Brabant, possesseur d'immenses biens sous Racour donna, à titre de fief, sous condition de lui prêter main-forte, foi et hommage et lui servir, en même temps certaines redevances, la partie du domaine public de RACOUR à un seigneur noble. Le Duc Henri 1er allié à Marguerite de Flandre trouve, en cette vieille terre flamande, un féal vasal, loyal et fidèle en la personne d'un seigneur tout dévoué à sa personne, étant un des premiers connus, en territoire de Racour, Jean Ier qu'il installe dans ses terres, chez nous. En raison de son importance, il est appelé à jouer un rôle de premier plan; c'est son prestige et sa haute Autorité, auprès des Ducs de Brabant,

qui fit que le village de Racour sera un des premiers de la région à jouir de privilèges et de libertés. Marilles en Brabant jouit en même temps des mêmes avantages.

La charte des libertés communales, une des rares octroyées dans notre région, le fut le 6 décembre 1233, par le Duc de Brabant Henri 1er.

Racour et ses habitants furent libérés de toute exaction et servage, ainsi qu'en atteste officiellement la Charte reproduite ci-dessous, avec traduction des textes et analyse.



Charte des libertés communales.

TRADUCTION DE LA CHARTE :

Jean, par la grâce de Dieu, Duc de Lotharingie, de Brabant et de Limbourg, à tous ceux qui verront ces présentes lettres, SALUT.

Nous avons eu connaissance des lettres célèbres de notre

illustre aïeul HENRI, par la grâce de Dieu, Duc de Lotharingie, de glorieuse mémoire, lettres dont voici la teneur :

“ HENRI, par la grâce de Dieu, Duc de Lotharingie, à tous ceux qui verront les présentes lettres, SALUT.

Nous voulons que parvienne à la connaissance de tous, que les habitants de Raetshoven, nous payent annuellement, à la fête de St-Remi, treize livres de Louvain, cinq sous, neuf muids d'avoine et trente gelinnes (chapons). En raison de cette contribution, ils seront libérés de toute exaction, de tous impôts et... SERVAGE ” et ils éliront chaque année suivant leur volonté et leur jugement leur forestier ou garde-champêtre ”.

Témoins de l'acte : Gossuin de Gochoven, Henri de Ottont, Walter Cluninc, Renbald, villicus de Tirlemont, Everard, cantor de Louvain.

Daté de l'an du Seigneur 1233, à la fête de St-Nicolas ”.

Ces lettres et accords, nous les approuvons, les ratifions et par la teneur des présentes auxquelles notre sceau est appendu, en témoignage de ce qui vient d'être dit, nous les confirmons pour nous, nos héritiers et successeurs, à perpétuité.

Daté et rédigé, en ce jour de St-Pierre-aux-Liens, l'an du Seigneur 1333. (*)

La collation de cette présente copie a été faite d'après un vidimus, en la Chambre des Comptes de Monseigneur le Duc de Brabant et de Limbourg, à Bruxelles, le 16^e jour de février de l'an 1407, par moy.

(Sign.) Illisible.

(*) D'après Giry, manuel de Diplomatique, pp. 79-314, la date de St-Pierre-aux-liens, de l'an du Seigneur 1333, correspond au 1^{er} août 1333 comme date de fête médiévale.

ANALYSE

La Charte ci-dessus figure au CHARTIER des DUCS de BRABANT, sous le n° 359, aux Archives générales du Royaume (A.G.R.) et confirme la libération des gens de RACOUR, de toute exaction et servage. C'est la confirmation de la Charte du 6 décembre 1233.

Reprenant l'inventaire des Chartes de BRABANT, par A. Verkooren, il y est mentionné sous le n° 31 (I^e partie Tome I) après la date du 6 décembre 1233 l'analyse et la liste des témoins, la note suivante : “ Texte reproduit de mot à mot, dans les lettres confirmatives qu'en donnera le Duc Jean III, le 1^{er} août 1333, au castellum de Tervueren ”. Le document repris ci-dessus, sub. 31 n'existe donc pas comme tel; le texte en est connu par la confirmation de Jean III qui, elle, est conservée aux A.G.R. sous le n° 359, du 1^{er} août 1333, comme il est reproduit ci-dessus.

Et ce qui le confirme, c'est qu'à dater de 1233 la redevance payée par les habitants de Racour figure aux registres de la Chambre des Comptes de Monseigneur le Duc de Brabant et de Limbourg.

Ainsi doté le seigneur de Racour s'établit dans son domaine et suivant les aspirations générales des temps, sa grande préoccupation fut de rendre héréditaire, dans sa famille, les biens qu'il n'avait reçu du Duc, qu'à titre de viager.

La noble famille de RAETSHOVEN (de Racour) s'est maintenue au pouvoir jusqu'au XVI^e siècle. Elle avait ses blasons et sceaux de noblesse.

Elle portait d'or au sautoir engrêlé de gueules, au franc quartier de sable, chargé d'un écusson à trois pals d'azur, au chef de gueules.

Leur sceau porte un écu à trois merlettes encadré par la légende :

...de - RAETSHOVEN. —

Attachés à la Cour des Ducs de Brabant, les Seigneurs de Raetshoven, vivant dans l'entourage immédiat des Ducs jouèrent un rôle particulièrement important dans l'Administration du Duché et nombre d'actes authentiques, de contrats, de chartes et autres documents d'une importance capitale furent contresignés par lesdits seigneurs et revêtus de leur sceaux.

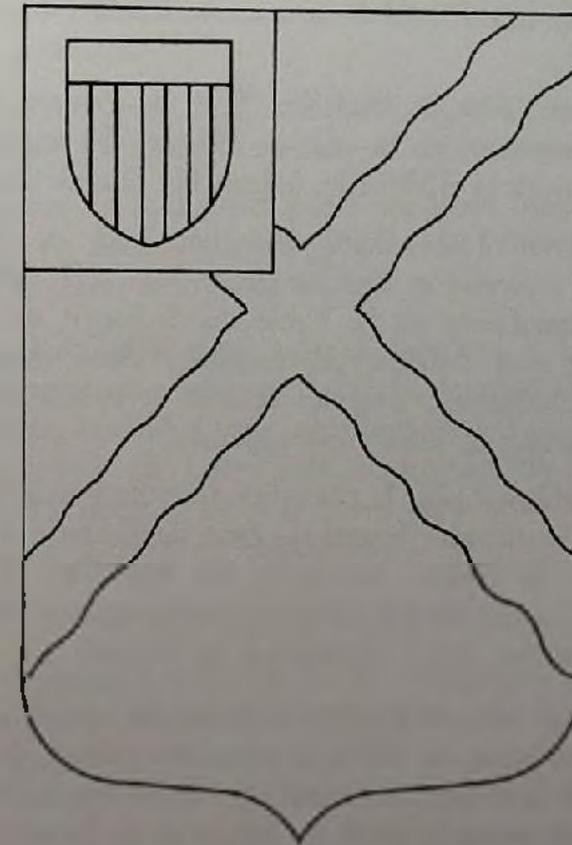
Le premier seigneur de Racour est cité dans les chroniques inédites de Jean d'Outre-Meuse sur la bataille des Steppes, en 1213.

“ ENGORANT, Seigneur de RACOUR, combattit, avec ses archers, à la Waarde de STEPPE, à Montenaeken, aux côtés du Seigneur de Tirlemont, du Châtelain de Landen et du comte de Louvain, lesquels défendaient le Duc de Brabant contre les armées du Prince-Evêque de Liège. Engorant fut rejoint le premier et un vigoureux coup d'épée d'Eustache de Herstappe fendit en deux notre noble chevalier de Racour. Puis furent de même occis, Baudhuin de Louvain, Amaris de Nivelles et son frère Arnus qui était châtelain de la bonne ville de Landen tandis que Guillaume Longue Epée, frère du Duc de Brabant fut fait prisonnier alors qu'un coup d'épée fendit la tête de son cheval, sous lui. Le champs de bataille formait un immense charnier où les combattants luttèrent, couverts de sang, marchant résolument, parmi les blessés et les morts.

Après le combat le chevalier Engorant de Racour fut relevé parmi les morts et, en cachette, son corps fut ramené à la seigneurie, pour y être inhumé décemment, tandis que sa bannière, aux armes de la noble famille de RACOUR, toute maculée du sang des combattants fut emportée, comme trophée de guerre par les troupes de l'Evêque de St-Lambert.

Pour marquer l'importance des Seigneurs de RACOUR, il a été repris certains extraits de leur vie active, puisés aux A.G.R. (Fonds Goetals).

Le plus important fut JEAN Ier de RACOUR.



Blason des Seigneurs de Racour.

Le 26 septembre 1299, Jean II, Duc de Lotharingie, de Brabant et de Limbourg, déclare avoir donné à Arnould de Meldert, à titre de fief mouvant, de son duché de Brabant, un cens annuel de douze livres, et quinze sols, neuf muids d'avoine et trente gelinnes qui lui étaient héréditairement dûs à Racour. Jean est témoin et son sceau appendu.

En 1324 : Obligation contractée par Léau, Dormal, Landen et Hannut, de concert avec le Duc Jean III, de s'obliger envers les échevins de Liège, Alexandre de St-Servais et Gilles Becheronne, à payer une pension annuelle de trois cents livres de Louvain à un concitoyen de ceux-ci Gilles le Preudhomme, et

après lui, pour une moitié à sa seconde femme, Marguerite de RACOURT.

Le 24 juin 1323, à Bruxelles, Jean de Racour est témoin de l'acte de transport de la ville de Wavre, du seigneur Otton, seigneur de Cuyck et d'Héverlé, à Jean III Duc de Brabant.

Le 2 janvier 1324, ledit chevalier Jean de Racour est témoin de la convention conclue entre Jean III, Duc de Brabant et les mambours de la Table du St-Esprit de Haelen et avec Arnould van Landewyck, touchant deux moulins sis à Haelen et à Outhaelen, avec les écluses et droits qui y appartiennent. Le sceau de Jean y est appendu.

Le 6 décembre 1326, le chevalier Jean de Racour est témoin d'un acte de vente par Jean III, Duc de Brabant à Catherine Trekels, fille de Henri, bourgeois de Bruxelles, d'une rente viagère d'un muid de blé, par an, assignée sur le droit de louche à Bruxelles, dit "Corenlepel te Brussel".

Le chevalier Jean de Racour, seigneur de Leez (Grand Lees) chevalier, est témoin de l'acte de vente du village de Hoeilaert, par Roger de Leefdael, châtelain de Bruxelles à Jean III de Brabant. L'acte porte le sceau du Seigneur de Racour : "un écu à 3 (2. 1.) oiseaux, avec la légende "S'JOHIS - DE-RACO..."

Jean de RACOUR, seigneur de Leez, chevalier est choisi comme arbitre pour les démêlés entre Jean III, Duc de Brabant et Jean II, comte de Namur, en date du 20 novembre 1333.

En 1327 le chevalier Jean de RACOUR (van RAETSHOVEN), seigneur de Leez et de Linsmeau a créé le bénéfice de Notre-Dame de Colombes à Linsmeau (chapellenie à Linsmeel), le jour de la vigile de St-Jean-Baptiste.

Ledit chevalier Jean de RACOUR vint à trépasser en 1335.

29 janvier 1336, Louis, seigneur de Diepenbeek, déclare que pour aplanir les difficultés existant entre lui et Marguerite, veuve de Jean de RACOUR, leur fils Jean, ont respectivement choisi comme arbitres, le chevalier Regnier et Gauthier de Koe-

kelberg. Ceux-ci auront à se prononcer arbitralement, avant le mardi gras prochain.

Le chevalier Jean de RACOUR seigneur de Leez et de Linsmeau signe l'acte d'inféodation du 13 octobre 1333.

Le seigneur de RACOUR prête ses bons offices à l'abbaye d'Heylissem, en assistant, avec Jacques de Pellaines, à un acte concernant les eaux de Noville.

Jean de RACOUR signe une déclaration, à Louvain, pour le fief seigneurial de Moerbeke à Bierbeek, tenu de la comtesse de Vaudemont, comme Dame de Bierbeek; Jean de RACOUR chevalier, seigneur de Leez, âme et foyable du Duc de Brabant, en 1333 marque de son sceau aux trois oiseaux, avec la légende : 'S JOHIS de RACOURT.

MARGUERITE de RACOUR

Le 14 septembre 1324, à Liège, Alexandre de St-Servais, chevalier et Gilles BECKERONS, échevins de la cité de Liège font savoir que, conformément aux lois du pays de Liège et, en vertu d'un accord intervenu entre Marguerite de RACOUR, veuve en 2des noces de Gilles de Preud'Homme, d'une part et Jean, Barthélemy, Gilles et Guillaume, enfants du premier lit dudit défunt d'autre part, il a été convenu de pattager entre ladite veuve et les enfants prénommés, en deux parts égales la pension de 300 Livres de Louvain, par an, que servaient audit défunt Jean III, Duc de Brabant et les villes de Léau, Dormael, Landen et Hannut.

Henri de RACOUR

Charte du 15 avril 1339 : Henri de RACOUR, écuyer, avec six autres nobles de Hesbaye, déclare que pour une somme de cent cinq livres de vieux gros, payés de la part du Duc Jean III de Brabant, par Herman Van Oos et Jean de Meldert, ils se sont engagés à servir ledit Duc à 35 hommes, montés et coiffés, eux sept compris dans le nombre, dès qu'ils seront requis par lui et tant que durera la guerre entre l'Angleterre et la France.



Sceau des Seigneurs de Racour.

D'après De Raadt.

(Armorial général de Rietstap. Vol V. pl. CXXI).

Le sceau de Henri de Racour, en cire verte est appendu sur la quittance originale, en parchemin. L'écu porte trois étoiles rangées en chef et un lambel brochant sur lesdites étoiles; le reste de l'écu est occupé par trois (2. 1.) merlettes avec la légende :

+ + S' Henri de RACOURT.

Une autre charte des Ducs de Brabant porte l'engagement de Henri de RACOURT, écuyer, voué de Chrêhen à servir ledit Duc de Brabant, moyennant 105 Livres de Gros. (Charte revêtu du même sceau que ci-dessus).

Jean de RACOUR, Ecuyer.

Le 22 juin 1338 Jean de RACOUR écuyer est témoin dans un différend entre le Duc de Brabant Jean III et Adolphe de la Marck, Evêque de Liège, pour une restitution de prises et levées d'argent indûment faite dans ses Etats. (Jean III doit restituer).

ARNOULD de RACOUR.

Le 31 mai 1348 : Dans les conflits entre les Princes de Liège contre le Duc de Brabant, lors du siège de Léau par les Saintronnaires, ceux-ci mirent à mort 4 chevaliers, amis des Leeuweneers, à savoir Gérard de Dormael, Arnould de RACOUR, fils de Jean, seigneur de RACOUR, Gillis Coelhern, seigneur de Winde et Jean-Pierre, sire de Gossoncourt.

Robert de RACOUR.

Robert de RACOUR, seigneur de Hallet, tient un fief mouvant de la vicomté de Dormael, le 7 décembre 1341.

Le même jour, Robert de RACOUR tient à Hallet un fief du burgraeve de Montenaeken, à Bruxelles.

Ecuyer Jean de RACOUR.

Il signe un accord avec les Duc et Duchesse de Brabant, Wenceslas et Jeanne, le 6 février 1363.

Le même jour il s'engage, sur la foi du serment, à observer perpétuellement son accord intervenu avec les Ducs Wenceslas et Jeanne et leurs successeurs au Duché de Brabant.

Par acte du 21 décembre 1374, Jean de RACOUR, écuyer combattant sous la bannière de Gilles de Rijke, déclare avoir reçu un acompte de 92 moutons sur une indemnité totale de 551 moutons à lui due, pour perte et dommages subis à Bâesweiler, au service du Duc de Luxembourg et de Brabant (Wenceslas de Bohême). — Acte de Bruxelles, revêtu de son sceau en cire verte, pendante sur simple queue à parchemin original. Au

blason : Un écu à trois (2. 1.) oiseaux accompagnés d'un lambel au chef avec la légende :

+ + S' + van + RAETSHOVEN (Chartier des Ducs de Brabant).

En 1355, aux A.G.R. — Etablissements religieux, C 4722, est repris dans un acte le sceau de Johannes de Raetshoven, Echevin à Louvain aux armes : 6. 7. 8. un sautoir engrêlé au franc quartier chargé d'un écusson à 3 pals et au chef plain, avec la légende :

+ S' JOHIS dei de RAETSHOVE, scabinus Lovaicus — Abbé de Ste- Gertrude à Louvain et Léproserie de Terbanck.

Idem, en 1369, le sceau de Johannes dictus de Raetshoven, échevin de Louvain. Même sceau que dessus armé : 3 merlettes surmontées d'un lambel.

Henri de RACOUR.

De 1410 à 1415 est cité comme Bailly de la ville de Hannut.

Laurent de RACOUR.

Il relève le village et l'Avouerie de Crehen, le 22 novembre 1432. Cette investiture se fait au nom et au profit du Chapitre de St-Lambert de Liège, ensuite du décès de Baudhuin Morlets de Haller (Hallet).

Laurent de RACOUR, Maire de Geete, rencontre le Maire la région. Ce dernier fut condamné à être décapité, par sentence du Bailly de Louvain. En 1443.

Catherine de RAETSHOVEN.

Everard T Serclaes, chevalier, fauconnier du Duc Charles de Bourgogne, (fils de Wenceslas et de Claire de Hertoghe) épouse Marguerite de Huldemberg, dite van der Borch, fille de Jean van der Borch et de Catherine de Raetshoven, en 1454.

Catherine de Raetshoven alliée ensuite à Jean de Houthem, chevalier, en 1484, ont un fils Ywain de Houthem, marié à

Gertrude Tave — fille de Jean de Tave qui acheta la seigneurie de Ruysbroeck à Jean de Swaef qui en avait fait le relief en 1454.

Catherine et Anne de Raetshoven.

Leur déclaration pour une rente tenue de la comtesse de Vaudemont, comme Dame de Bierbeek, appartenant au père des déclarantes.

Henri de Raetshoven.

Brueder Henric van Raetshoven, prévôt des Hertogen-cijlant bij Genipe, scelle divers aveux relatifs à des fiefs que son couvent tient du Duc de Brabant, de l'Abbaye de St-Gertrude à Louvain, du seigneur de Kost... à Cortelke (Cortryck-Dutzel), Libbeek, Winghe, Rhose (St-Pierre...) etc., le 11 juillet, en 1470.

Sceau : 3 merlettes. T. : un ange.

Légende : S'... fris heri de Raetso...

(Liasse des aveux et Démembrements).

Ledit Henri de Racour est échevin de Racour, en 1427. Son sceau : (9. 3. 1.) un chevron accompagné en pointe d'une force renversée.

Légende : ... de ... Raets..h..ven.

(Abb. d'Oplinter... — A.G.R. — Abb. de Ste-Gertrude à Louvain).

Henri de Raetshoven (de Racour) : sa déclaration en qualité de prieur du couvent d'Hertoghen-Eylant — pour les fiefs de ce couvent, situés à Cortryck et autres villages désignés.

Jean VAN RAETSHOVEN.

Est échevin de Tirlemont en 1405.

Son sceau : 3 merlettes et une bordure (simple).

Le couvent de Cabbeeck, détruit en 1635 fut fondé en 1415 par Jean de RACOUR (van RAETSHOVEN) et sa seconde femme Jeanne van Meerhout qui, en devint, étant veuve, la deuxième prieure.

En 1416. Jean de Raetshoven et sa femme Jeanne de Meerhout achetèrent à Tirlemont, la seigneurie de Cabbeeck (sise jadis rue Neuve, aujourd'hui rue de Diest). N'ayant pas d'enfant, ils en dotèrent une communauté de chanoinesses de l'Ordre de St-Augustin, connue sous le nom de "Jardin Ste Agnès".

Ce bien de Cabbeeck avait appartenu à Guillaume de Campo ou Van de Velde qui avait pris l'habit religieux à Bethléem, près de Louvain. Les religieux de ce couvent ne voulant pas contrarier les desseins des époux de RACOUR renoncèrent à leurs droits sur ce domaine de Cabbeeck, moyennant une rente annuelle de 22 Florins de Hollande.

Martin de RACOUR.

Echevin de Tirlemont, en 1438.

Son sceau : 2 merlettes en chef et une étoile en pointe.

Légende : + S'Martini de RAETSH... Scab. T...n.

Christophe de RACOUR.

Est cité comme Mayeur de la Cour de la Tour à Hannut.

Le même Christophe de RACOUR est aussi cité comme Mayeur de la Cour d'Athin et de Sombreffe, à Hannut.

Rentier du Roy, au quartier de Hannut, en 1566; Mayeur et échevin de la Cour de Crehen, en 1572.

Lég. ... istrophé de RACOU...

(Liasse de Abb. d'Heylisse et comte G. de Looz-Corswarem).

Barbe de RACOUR.

Est alliée à Jacques-Joseph Boedt, licencié en médecine, bourgmestre de Hannut. Est veuve en 1737.

Est la dernière citée avec le nom de RACOUR n'ayant aucun titre à faire valoir à la seigneurie de RACOUR désormais délaissée et démenbrée.

(Pour suivre dans de prochains articles :

L'histoire de Racour depuis ses origines jusqu'à la seigneurie et L'Avouerie de RACOUR).

Depuis 1977 Racour radiée de la carte géographique sera désormais incorporé dans l'Histoire des 3 communes fusionnées de Lincent, Pellaines et Racour.

LA SEIGNEURIE de RACOUR

(Ancien Duché de Brabant).

" CASTELLUM A MOTTA " ainsi se désignait jadis, cette demeure fortifiée, comprenant un corps de ferme auprès duquel une tour fut édiflée, pour servir de défense, de refuge, en cas de danger. Cette vaste construction féodale fut bâtie au centre du village actuel, sur cette élévation de terrain désignée " Al Motte " située à l'emplacement de l'église actuelle dont la masse importante de la vieille tour contraste avec les proportions étriquées du modeste oratoire érigé à ses pieds. Car la vieille tour de Racour est la dernière survivante de la fortification maîtresse de la demeure seigneuriale qui a défié les temps, pour parvenir jusqu'à nous. Dominant cette élévation de terrain, ce majestueux donjon frappe, par sa masse imposante, tous les regards et, telle une vigie, semble monter la garde, sur la vaste plaine qui l'environne. Ce domaine ancestral, propriété des nobles Seigneurs de RACOUR, était inséré, telle une perle d'émeraude, dans ce quadrilatère géant qui constitue aujourd'hui le cœur de notre vieille cité. Limité par autant de sentes et de venelles qui,

jusqu'en ces dernières années composaient presque les seules voies de communication de la localité avec les villages environnants, étaient au sud, la rue neuve, à l'est le chemin de Pellaines à Wamont, au nord, la voie de Wamont débouchant sur le vieux chemin de Nivelles dénommé la voie de Pepin constituant actuellement la principale artère venant de Landen, en direction du Brabant. Tel fut jadis le cœur du vieux Racour dont la puissance des Seigneurs fut fortement marquée dans l'histoire du Duché de Brabant duquel faisait partie jadis la vieille terre de Raetshoven.

Dans C.A.L. n° 1 de 1931, feu Mr Piton décrivait ainsi notre tour fortifiée de Racour. " Solidement campée sur sa base carrée, la vieille tour bâtie en grès houiller et en pierres de Gobertange revêt un caractère majestueux d'une impressionnante puissance; la sobriété de la décoration architecturale, tout comme la présence d'une tourelle coiffée en poudrière, à demi-engagée, à droite de la façade principale la rattachent nettement à quelque ouvrage militaire. Par ailleurs, diverses considérations nous autorisent à penser que l'édifice était isolé, à l'origine; d'abord, il est certain que primitivement, la tour n'avait pour toute communication avec le dehors, que la grande baie ogivale orientée vers la nef de l'église adjacente. D'un autre côté, la tour ne paraît pas avoir été construite pour faire partie d'une église, car elle se dresse indépendante, sans liaison, sans souci de former corps avec l'église.

Quant à la grande baie rectangulaire, citée plus haut, elle rappelle les baies similaires des tours romanes, par où des provisions pouvaient être hissées aux assiégés. A noter que les quatre murailles de la tour, tout comme celles de la poivrière accolée, sont percées de meneaux permettant aux assiégés de se défendre et de lancer des projectiles ou des flèches aux assaillants. C'est que, en cas d'invasion ennemie, le Seigneur de RACOUR s'y retirait avec ses sujets et avec les habitants, à l'effet de se soustraire aux attaques. En plus de leurs munitions et du ravitaillement ils apportaient en même temps leurs valeurs

personnelles; à cette fin, des coffres en chêne avaient été aménagés à l'effet de les recevoir et de les conserver *.

Ce puissant donjon, datant de l'époque de nos premiers seigneurs constituait une véritable forteresse servant de défense à notre communauté; elle résiste au temps et aux multiples assauts, pour parvenir intacte jusqu'à nous. Et Dieu sait si notre vieille tour fortifiée de Racour, subit au cours des siècles, de nombreux assauts, en raison de sa situation, aux confins du Duché de Brabant, voisinant la Principauté de Liège, le Comté de Namur et le Comté de Brugeron. Les seigneurs, entre eux, guerroyaient, sans cesse, et il fallait bien se défendre contre les envahisseurs. C'est aussi la raison qui motivait le manque de grandes voies de communications entre les domaines avoisinants; seuls, de modestes sentiers reliaient entre elles nos humbles bourgades, au temps de la féodalité.

Il fut rapporté jadis qu'un souterrain reliait la seigneurie à la tour de défense; des vestiges furent mis à jour, au cours du siècle dernier, lors de travaux de pavage de la ruelle Bovy et de son aménagement, notamment en 1894, lorsqu'on y installa un " échelier " ou tourniquet pour empêcher le passage du gros charroi, ce sentier étant réservé aux piétons et au petit transport.

Sait-on que la vieille Gilde des Archers ou Confrérie de St-Sébastien trouve ses origines moyennageuses, dans la défense du domaine seigneurial et de la communauté de Racour !

La seigneurie constituait l'habitation du seigneur et de ses sujets; les serfs ou manants étaient logés dans des huttes en dehors de la seigneurie au lieu dit actuel: Al Boureke (du thiois BOUR, BOER = paysan).

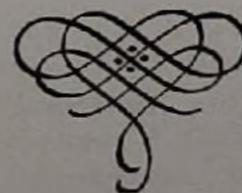
Outre l'habitat du seigneur, nombre de dépendances constituaient les refuges des différents corps de métiers. Une grande ferme située au centre, se maintint durant des siècles et devint, dans la suite propriété des seigneurs de Dammerode ou de MERODE, au 16e siècle, lorsque s'éteignirent à Racour, les derniers seigneurs de la vieille lignée de RACOUR. Cette ferme

dénommée alors " Ferme Putzeys " avec 17 bonniers de terre, une rente de 58 chapons et deux arrière-fiefs, se maintint, jusque bien tard, dans la vieille famille noble de MERODE et devint finalement propriété des derniers " censiers " étant les Kinnart, les Putzeys et les Ferette, pour être morcelée, suite de partage familiaux, à la fin du siècle dernier. Cette vieille ferme se prénomait " A mon l'DUC ". Il est à noter que de temps immémorial, l'ancienne famille KINNART occupait ce domaine à titre de régisseur, ou gérant était tenue en grande considération et estime par les propriétaires de ces fiefs et ce jusqu'au moment où ils en devinrent eux-mêmes, les propriétaires jusqu'environ l'an 1900 ou, par suite de partages successifs, les propriétés furent morcelées. Et jusqu'en ces derniers temps encore la ferme se dénommait toujours " A mon Torien mon l'Duc ", du nom de Victorien, le dernier censier et propriétaire, rappelant aux générations successives que ces biens faisaient partie du domaine des Ducs de Brabant.

Autre souvenir du temps des Seigneurs de Racour. La ruelle Bovy et la ferme du même nom (aujourd'hui la ferme Winand, morcelée) était alors dépendance de la ferme " Putzeys " c'est-à-dire la ferme aux bœufs, dirigée par les Bovys (les bouviers). Plus loin, derrière l'église, dans les ruelles, se trouvait la bergerie du seigneur dont les dépendances formaient une autre ferme du DUC, derrière l'église. Ces bâtiments sont actuellement démolis. Le gérant en était le prénommé : " Li Boer mon l'Duc ", autre privilégié du Duc. La maison attenante était jadis l'ancienne maison du berger, " A mon l'Herdî " — chez le berger dont la dénomination s'est perpétuée jusqu'aujourd'hui. Le berger, au son de sa trompe et penché sur sa houlette, rassemblait ses moutons qu'il conduisait d'abord pour abreuver aux " flots ". Car il existait alors, à Racour deux grands flots ou étangs. L'un situé derrière l'église fut comblé de bonne heure. L'autre situé au centre du village qui donna son nom au quartier et qui subsiste toujours ne fut comblé qu'en 1852. Sitôt abreuvés, les moutons accompagnés du berger et de ses deux chiens se dirigeaient alors vers les jachères, les Warichets ou terres en friches, pour y pâturer. Et ces prati-

ques d'élevage d'un autre temps se maintinrent à Racour jusque vers la moitié du 19^e siècle où se développa alors l'exploitation agricole qui jusqu'à la guerre 1914-1918 occupa toute la main d'œuvre locale. Tandis qu'à dater de 1962, les exploitations agricoles se réduisirent sensiblement.

Notons, pour finir qu'en 1568, sous Philippe II, le Prince Guillaume d'Orange, soutenant à Racour, un dur combat contre les Espagnols, commandés par les troupes du Duc d'Albe, lequel contraint ses soldats à se retrancher dans notre vieille tour fortifiée de Racour; mais devant l'habileté des Espagnols, les troupes de Guillaume d'Orange furent décimées et dans la campagne, vers Linsmeau, le Prince perdit, au combat, son meilleur officier, le Comte d'Hoogstracten, le 10 octobre 1568.



L'ORDRE DE LA TOISON D'OR,

INSTITUTION TERRITORIALE OU DYNASTIQUE ?

par Yvo J.D. PEETERS

Si la question était posée de chercher un facteur unissant les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne, l'Autriche et la France, force vous serait de constater que la réponse vous fait défaut. En effet, ni la langue ou la culture, ni même le cadre des multiples organismes internationaux fournissent l'élément recherché.

Et pourtant il existe depuis plus d'un demi-millénaire. C'est en effet le 10 janvier 1430 que Philippe le Bon, Duc de Bourgogne et Comte de Flandre, instaura dans la ville de Brugge en Flandre, à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal, l'ordre Souverain de la Toison d'Or.



Tout comme aujourd'hui, les Chevaliers de la Toison d'Or avaient le droit de porter le collier avec l'insigne. Ils ne le recevaient cependant pas. Chaque titulaire se faisait donc confectionner un exemplaire selon ses moyens. Le superbe collier ci-dessus appartenait à Guillaume le Taciturne, Prince d'Orange. Sur les plaques sont représentées toutes les armoiries des pays tombant sous la souveraineté du Prince.

En posant cet acte, le souverain des Pays-Bas, visait clairement à fonder un équivalent de l'ordre jusqu'alors le plus célèbre en toute l'Europe, celui de la Jarretière, au Royaume Britannique.

Depuis lors, l'Ordre de la Toison d'Or a connu de multiples péripéties, mais il a néanmoins survécu à toutes les épreuves de l'histoire, la plus dure étant sans doute la scission en deux branches. Actuellement il serait en effet plus juste de dire les Ordres de la Toison d'Or, car il en existe deux : l'Espagnol et l'Autrichien.

Exclusivement Bourguignon à l'origine et indépendamment de son caractère chevaleresque — l'ordre en effet était conçu " pour la révérence de Dieu et soustennement de nostre foy chrétienne " — il acquit un prestige énorme et une importance politique considérable dans les Pays-Bas.

C'est à *Dijon*, à la Sainte Chapelle, que le premier siège de l'ordre fut installé jusqu'à la mort de Charles le Téméraire en 1477.

Après *Dijon*, *Bruxelles*, capitale des Pays-Bas, abrita le siège de l'ordre au Palais des Ducs et ce jusqu'à la fin de l'Ancien régime en 1794.

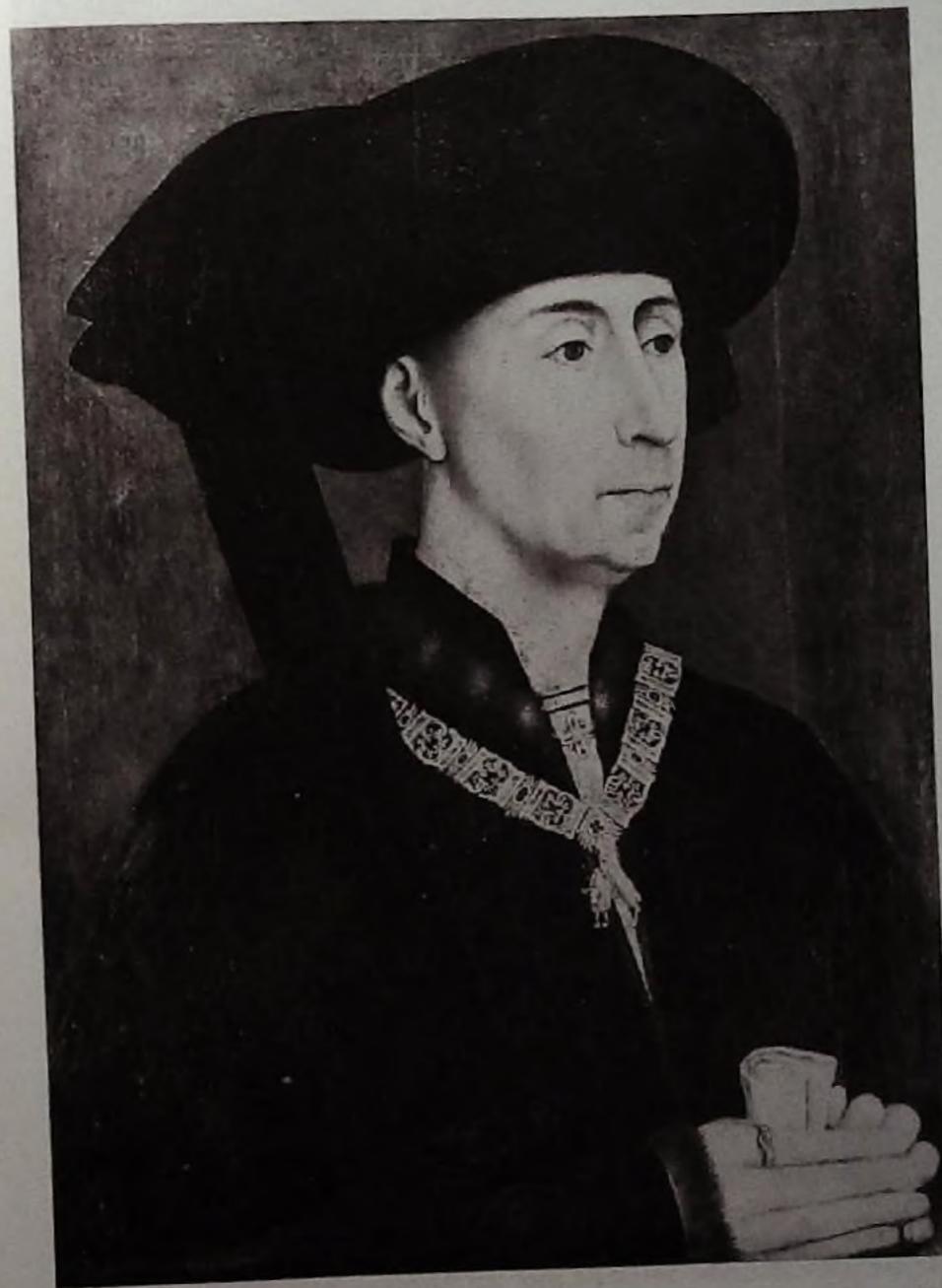
Le TRESOR de l'ordre qui pendant des siècles demeura dans les Pays-Bas, principalement dans la chapelle impériale de la Cour de Bruxelles, fut alors transporté à *Vienne*, où il se trouve toujours dans le Schatzkammer du Hofburg, siège de l'ordre durant le XIXe et le XXe siècle.

Les Habsbourg d'Espagne, successeurs de Marie de Bourgogne, et princes des Pays-Bas, de Philippe le Beau à Charles II, furent les seuls détenteurs de la grande maîtrise de l'ordre en tant que Seigneurs des Pays-Bas.

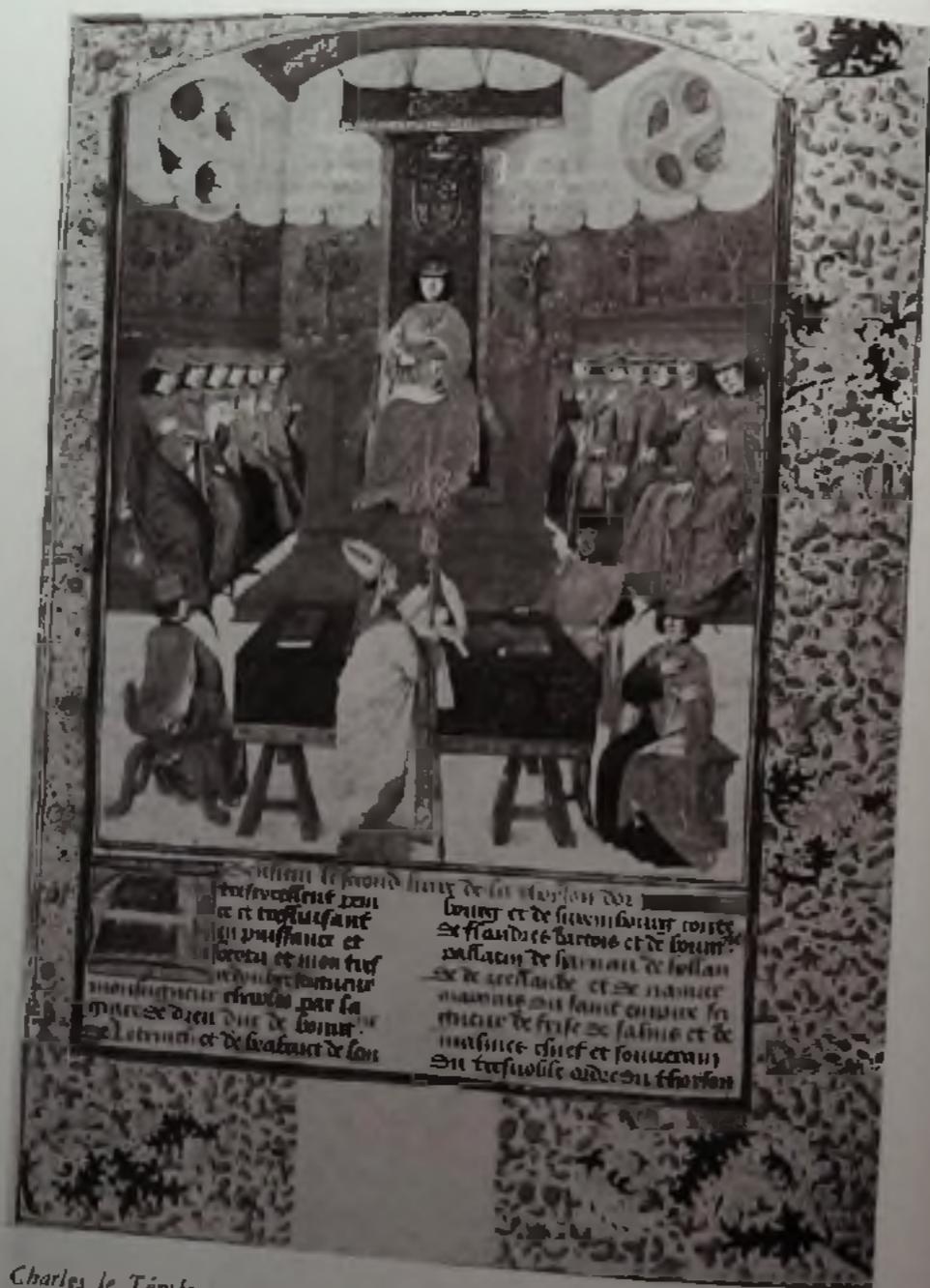
Après la guerre de succession d'Espagne, les Habsbourg d'Autriche détiennent comme il se doit l'unique grande maîtrise de l'ordre du fait qu'ils descendaient des ducs de Bourgogne et qu'ils possédaient désormais les Pays-Bas.

Mais Philippe V de Bourbon, devenu Roi d'Espagne et ayant perdu les Pays-Bas entendit maintenir, envers et contre tous, ses droits sur l'ordre, passé légalement aux Habsbourg d'Autriche. Ce fut l'origine de la Toison d'Or espagnole, dont la légalité est pour le moins contestable.

Une polémique s'ensuivit entre les deux pays. Le comte de Nény, Président du Conseil Privé des Pays-Bas et Chancelier de l'ordre de la Toison d'Or, publia un mémoire pour réfuter les prétentions des Bourbon d'Espagne. Il établit sans équivoque possible " que la dignité de Chef et Souverain de la



Philippe le Bon, fondateur de l'Ordre de la Toison d'Or.
Portrait attribué à Rogier van der Weyden
en dépôt au Musée de Dijon (France).



Charles le Téméraire président le chapitre de la Toison d'Or tenu à Bruges en l'an 1468. Le Duc est assis sous un baldachin, sur lequel est écrit sa devise. Douze chevaliers sont assis à ses côtés. Sur l'avant-plan se trouvent quatre officiers de l'Ordre, entre eux l'évêque Guillaume Filastre, chancelier de l'Ordre.
 (Miniature extraite de : Guillaume Filastre, Histoire de la Toison d'Or, Pays-Bas, 1474-80. Dépôt Bibliothèque Nationale, Paris).
 (Photo copyright Bibliotheca Regia, Bruxelles).

Toison d'Or a été considérée de tout temps comme attachée à la souveraineté des Etats possédés autrefois par la Maison de Bourgogne, et que les rois d'Espagne de la Maison d'Autriche (Habsbourg d'Espagne) n'en ont été revêtus qu'en qualité de possesseurs de ces Etats".

Au cours des siècles en effet, ce caractère d'institution de droit de l'ordre public dans l'Etat bourguignon d'abord et les Pays-Bas ensuite subsista. Le chef et grand maître de l'ordre devait pour recevoir cette dignité être successeur en ligne directe des Ducs de Bourgogne, et *souverain des Pays-Bas*.

Alors que les Habsbourg d'Autriche gardèrent à l'ordre son caractère d'institution chrétienne, assortie d'obligations et de règles, en continuaient à n'accorder cette chevalerie qu'à des catholiques, les Bourbon d'Espagne au contraire, surtout après la mort de Ferdinand VII, considéraient l'ordre comme une simple décoration qui fut distribuée un peu à tout le monde, par exemple à plusieurs présidents de la République française, à l'Empereur du Japon, à Edouard VII, à Guillaume II, au prince von Bülow, etc... L'Ordre lui-même a compté depuis le XVe siècle 2.000 chevaliers.

En 1921, la Belgique revendique la restitution du Trésor, détenu illégalement par l'Autriche. Déjà au XIXe siècle, elle entreprit avec Vienne des négociations diplomatiques sans aboutir à aucun résultat.

La thèse belge, démontrait que l'ordre de la Toison d'Or était un ordre TERRITORIAL attaché essentiellement au sol des anciens Pays-Bas, constituant actuellement le royaume de Belgique, et qu'il était dès le début considéré comme une institution politique des Pays-Bas.

Les 23 chapitres qui se réunirent entre 1431 et 1559 se tinrent tous, sauf celui de Dijon en 1433 et celui de Barcelone en 1518, dans les anciens Pays-Bas. Douze eurent lieu dans l'actuelle Belgique (3 à Bruxelles, 3 à Bruges, 2 à Gand, 1 à Mons, 1 à Malines, 1 à Tournai, 1 à Anvers), quatre dans les Pays-Bas du Nord (1 à La Haye, 1 à Bois-le-Duc, 1 à Mid-

delbourg, 1 à Utrecht) et *cinq* dans l'actuel Nord de la France (2 à Lille, 2 à Saint-Omer, 1 à Valenciennes).

Après le dernier chapitre de 1559, d'autres réunions capitulaires, en l'absence du souverain, se tinrent au nombre d'une douzaine à Bruxelles, siège de l'ordre, entre 1562 et 1701.

A la thèse belge, le gouvernement autrichien répondit que l'ordre était *une institution purement dynastique*, de composition internationale, liée non pas à un pays déterminé, mais au siège de son chef et souverain.

Toujours, nous l'avons dit, la dignité de chef de la Toison d'Or revenait au "*ducq légitime qui seroit de Bourgoigne et qui auroit la Seigneurie des Pais-Bas*" (chapitre de 's Hertogenbosch, 1481).

L'ordre avait donc bien un caractère *à la fois territorial et dynastique*. Au XVe et au XVIe siècle, cela ne fait aucun doute. Même au XVIIe (Habsbourg d'Espagne) et au XVIIIe (Habsbourg d'Autriche), le siège de l'ordre ne fut pas transféré à Madrid ou à Vienne, mais resta fixé à Bruxelles, là où le Trésor fut conservé quatre siècles durant.

L'ordre avait aussi un caractère *politique* dans la pensée de son fondateur, puisque celui-ci assignait à l'ordre le soin "*de défendre, garder et maintenir la tranquillité et la prospérité de la chose publique*".

La réponse autrichienne de plus était en contradiction avec le mémoire du comte de Nény, rédigé en 1741 sur les instructions du premier ministre de l'Impératrice Marie-Thérèse pour contester aux Bourbon d'Espagne la possession de l'ordre de la Toison d'Or.

Malgré ces contradictions, le comité des juristes nommé en 1921 pour étudier la demande de restitution de la Belgique, estima devoir la débouter lors du procès de Saint-Germain.

Néanmoins la question du Trésor restait entière et l'Autriche ne pouvait évidemment le revendiquer puisque le souverain autrichien, chef de l'ordre, avait été chassé de son pays, devenu République.

Pour trouver une solution " légale ", la République Fédérale d'Autriche donna à l'ordre le caractère d'une institution de droit public international, tout comme cela s'est fait pour l'ordre de Malte. Cette astuce légale permet à l'Autriche de garder le Trésor de la Toison d'Or si lié cependant aux fastes de l'histoire des anciens Pays-Bas.

EN QUOI CONSISTE LE TRESOR ?

Les inventaires dont fait état Paul Saintenoy dans son ouvrage sur " Les arts et les artistes à la Cour de Bruxelles " mentionnent les biens suivants : colliers et manteaux des chevaliers et des hérauts d'armes, reliquaires, grands chandeliers à 24 et à 51 branches, orfèvreries, armures, tapisseries, ornements et vêtements d'église (chapes, chasubles, antependiums, orfrois), croix en or ornée de pierres précieuses et de perles fines, marquée aux armes de Philippe le Bon, et sur laquelle les chevaliers prêtaient serment, bijoux divers, missels, livres de statuts, chartes, privilèges, lettres, mandements et manuscrits appartenant à la librairie de l'ordre, vaisselle d'or, dentelles et nappes, etc...

Quatre-vingt-dix chariots, chargés du Trésor, quittèrent Bruxelles en 1794 et prirent la route de Vienne. Paul Saintenoy affirme, avec preuve à l'appui, qu'il s'y trouvait plusieurs centaines de tapisseries bruxelloises appartenant toutes à l'ordre, et qui sont actuellement à Schönbrunn.

QUELS SONT LES PORTEURS DE LA TOISON D'OR ?

En Belgique, les rois Léopold III et Baudouin ont reçu tous deux le Collier (espagnol) de l'Ordre insigne de la Toison d'Or. La veille de son mariage, le roi Baudouin le portait comme symbole d'union belgo-espagnole.

Il faut rappeler ici que Léopold Ier et Léopold II portaient toujours la Toison d'Or qu'ils considéraient comme un ordre national. Peut-être le roi Baudouin voudra-t-il continuer cette tradition des deux premiers rois des Belges.

Les autres Belges, chevaliers de la Toison d'Or, ont reçu le collier autrichien : le Vicomte Terlinden, nommé en 1954, le Comte Thierry de Limburg-Stirum, nommé en 1955, le Prince Albert de Liège, nommé en 1962.

D'autres chevaliers habitent la Belgique comme les Archiducs Rodolphe et Charles et le Comte Amédée d'Andigné.

L'ORDRE AT-IL ENCORE UN BUT ?

Théoriquement il y a toujours l'obligation de défendre la religion catholique et de lutter pour le maintien d'un esprit militant. L'obligation aussi d'assister chaque année, à la fête de Saint André les 29 et 30 novembre, à la messe célébrée à Vienne pour les chevaliers défunts. L'obligation enfin de faire dire trois messes après la mort des confrères.

Mais les activités sont réduites à peu de choses. En 1962, une trentaine de chevaliers se réunirent à Bruges pour l'inauguration de l'Exposition de la Toison d'Or au Musée Groeninge. Il y a eut à cette occasion messe et banquet.

Et chaque année en principe, les membres de l'ordre se retrouvent à Vienne, nous l'avons dit, pour célébrer le patron de la Bourgogne et de l'ordre : St. André. La Chancellerie de Vienne, dirigée par le Baron Kovess, publie tous les documents en français, langue officielle de l'ordre.

Nous avons vu dans ce qui précède que la dignité de chef souverain de l'Ordre de la Toison d'Or revenait, selon la volonté du fondateur, Philippe le Bon, au " *ducq légitime qui seroit de Bourgoigne et qui auroit la Seigneurie des Païs-Bas* ".

Le prétendant au trône d'Autriche et le Roi d'Espagne, successeurs les plus directs des Ducs de Bourgogne, conservent toujours la grande maîtrise de l'Ordre *bien qu'ils ne possèdent plus les Anciens Pays-Bas* (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Nord de la France).

Le leur côté, les Souverains belges et néerlandais descendent également des Ducs de Bourgogne, en ligne moins directe, il

est vrai, mais réelle cependant. La *Dynastie belge* doublement par les ascendants de Léopold Ier et de la Reine Louise-Marie d'Orléans, la *Dynastie néerlandaise* doublement aussi par les ascendants de la femme de Guillaume V d'Orange qui remontent jusqu'à Philippe de Nevers, frère de Jean sans peur, et par Marie de Habsbourg († 1584), épouse de Guillaume de Clèves († 1592), fille de l'Empereur Ferdinand Ier et petite-fille de Philippe le Beau.

Comme les Souverains belges et néerlandais sont les chefs des deux principaux Etats successeurs des anciens Pays-Bas, ils remplissent les deux conditions exigées par Philippe le Bon : être de Bourgogne et avoir la Seigneurie des Pays-Bas.

A ce double titre, ces Souverains peuvent prétendre à la grande maîtrise de l'Ordre, aussi légitimement que les Bourbon d'Espagne, qui eux aussi, ne sont pas successeurs *en ligne directe* des Ducs de Bourgogne.

Peut-être serait-il souhaitable qu'à l'avenir l'Ordre de la Toison d'Or appartienne, de l'accord des deux actuels grands maîtres, aux quatre maisons dynastiques d'Autriche, d'Espagne, de Belgique et des Pays-Bas, pays qui vécurent à différentes époques sous le régime de souverains communs.

LES 23 CHAPITRES DE L'ORDRE

PHILIPPE LE BON

1431 - Lille	F
1432 - Brugge	B
1433 - Dijon	F
1435 - Bruxelles	B
1436 - Lille	F
1440 - Saint Omer	F
1445 - Gent	B
1451 - Mons	B
1456 - Den Haag	PB
1461 - Saint Omer	F

CHARLES LE TEMERAIRE

1468 - Brugge B
1473 - Valenciennes F

MAXIMILIEN D'AUTRICHE

1478 - Brugge B
1481 - 's Hertogenbosch PB

PHILIPPE LE BEAU

1491 - Mechelen B
1500 - Bruxelles B
1505 - Middelburg PB

CHARLES QUINT

1516 - Bruxelles B
1518 - Barcelona ESP
1531 - Tournai B
1546 - Utrecht PB
1555 - Antwerpen B

PHILIPPE II

1559 - Gent B



Notre passé enfoui...

LES DIVINITES CELTIQUES ET GALLO-BELGES

par W. Ch. BROU

INTRODUCTION

Les Celtes semblent être originaires de l'Europe centrale où on trouve leurs plus anciennes traces à l'âge du bronze, donc vers l'an 2000 av. J.C. Au cours des siècles suivants ils quittent les plateaux de Bohême et de Bavière et se répandent d'une part jusqu'à la mer Noire et en Asie Mineure, d'autre part jusqu'à l'océan Atlantique et dans les Iles Britanniques. Au IV^{ème} siècle avant notre ère, les Celtes étaient en nombre et en superficie de terres occupées le plus grand peuple d'Europe. Pourtant ils ne formèrent ni une nation, ni un empire.

Les Romains conquièrent la Gaule Cisalpine. Les Germains repoussèrent ou soumirent progressivement les tribus celtiques installées au nord des Pyrénées et à l'ouest des Alpes. Puis César et ses légions envahirent la Gaule : la prise d'Alesia et la capture

de Vercingetorix en l'an 52 av. J.C. marquèrent la fin de l'indépendance gallo-celtique.

Pour l'étude de la religion et des mythes du monde celtique, on peut distinguer dans ce dernier deux régions bien distinctes : Celtie insulaire (Grande-Bretagne et Irlande) et Celtie continentale (Europe occidentale, centrale et du sud-est).

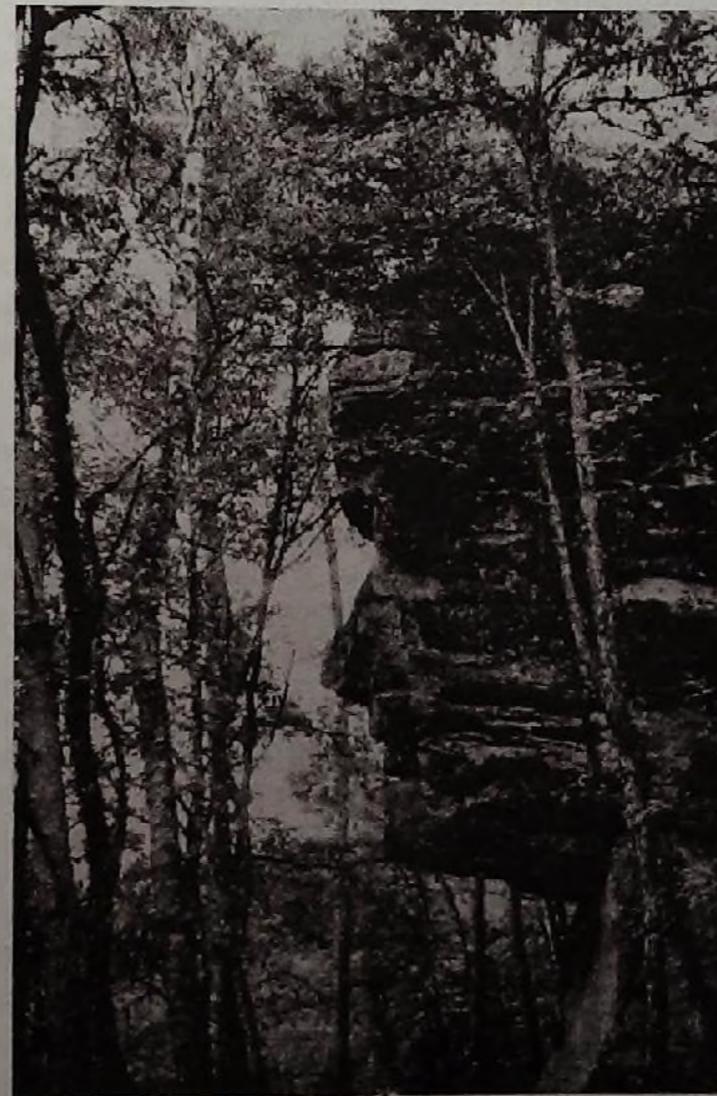
QUE DISENT DE LA RELIGION DES CELTES LES HISTORIENS GRECS ET LATINS ?

Le grec Lucien, né à Samosate sur l'Euphrate au II^{ème} siècle après J.C., écrivit une relation de son voyage en Gaule. Il y vit une peinture représentant " un vieillard portant suspendue une peau de lion et tenant dans la main droite une massue; le carquois est fixé à son épaule et la main gauche présente un arc tendu. Ce sont tous les attributs d'Herakles : ce vieillard attire à lui un grand nombre d'hommes : des chaînettes d'or et d'ambre relient les oreilles de ces hommes à la langue trouée du vieillard. Un Gaulois m'expliqua en grec que les Celtes représentent l'éloquence non pas comme Hermes chez les Hellènes, mais sous les traits d'Herakles. Car Herakles est bien plus fort physiquement qu'Hermès. Le vieillard s'exprime plus sagement que le jeune homme, chez vous, les Grecs; Nestor est aussi vieux, éloquent et sage. Notre dieu OGMIOS a un âge avancé : c'est par sa sagesse et son éloquence qu'il obtient ce que votre Herakles accomplit par la force et la ruse ".

OGMIOS est donc un dieu celtique. Certaines monnaies d'or de tribus gauloises comme le statère des Namnètes et celui des Venètes portent en avers une tête humaine entourée d'un cordon de perles auquel est attaché une autre tête humaine mais minuscule. On peut y voir un rapport avec Ogmios, dieu de l'éloquence.

Le nom même d'Ogmios aurait été formé par les Celtes à partir du mot grec ogmos qui signifie chemin. On a trouvé à Bregenz, sur le lac de Constance, deux tablettes d'exécration : le nom et la personne du dieu sont attachés à une malédiction qui " lie " et qui " inhibe ". En Irlande, Ogmé, Ogma ou Ogam

sont des théonymes pour un champion brutal dont les chaînes ont un pouvoir liant et paralysant : on lui attribue aussi l'écriture, les caractères Ogam servent à des usages magiques. " Car ce qui est écrit est fixé éternellement et donc mort. "



*La Tête d'Hercule
Roche entre Beaufort et Dillingen (Grand-Duché).*

Les récits d'autres écrivains grecs antérieurs à Lucien ont cité des exploits d'Heraklès chez les Celtes.

Diodore qui vécut en Sicile dans la deuxième moitié du Ier siècle avant notre ère, raconte dans son Histoire Universelle, qui s'arrête en l'an 60 av. J.C., qu'Heraklès aurait fondé en Celtique la ville d'Alésia et aurait épousé une fille de roi d'une taille extraordinaire : de cette union serait né Galatès qui devenu roi à son tour aurait donné son nom à toute la Galatie ?

Denys d'Halicarnasse qui mourut, quelques années avant l'ère chrétienne, écrit dans son Discours XIV que les Hellènes désignent toute la Galatie par le nom commun Celtique qui vient d'un roi-géant Celtos, fils d'Heraklès et d'Astéropé d'Atlantide.

Parthenios de Nicée dans son Erotikon prétend qu'Heraklès s'unit à Caltiné, fille du roi Britannos; de cette union naquit Celtos qui donna son nom aux Celtes.

Les textes de ces trois écrivains et de bien d'autres contemporains sont évidemment mythiques. Ils ont cependant une teinte historique car d'une part tous signalent qu'Heraklès a visité la Gaule et d'autre part les légendes irlandaises rapportent qu'une fille de roi indigène épousa un dieu étranger et que leur fils fut le héros Cuchulainn.

M. PEZET, dans son ouvrage " Sur les traces d'Hercule " (1962) nous montre qu'Héraclès fut le " héros-dieu " le plus vénéré en Gaule méridionale et qu'on a trouvé de nombreuses traces de son culte dans des oppida ou des sanctuaires ligures ou celtiques, notamment — d'est en ouest — à Monaco (Herakles Monoikos), aux Iles de Lérins, à Fréjus, à Cavalaire (Heraklea Caccabaria), à Entremont, à Roquepertuse, à Mouriès, à GLANON (GLANUM), à Tarascon, à Arles, à Nîmes et sans doute aussi à CABASSOLE, sur l'étang de Vaccarès où se serait située l'Heraklea Keltiké !

La religion des Celtes est rapportée par plusieurs auteurs latins.

Dans son " De bello gallico " — tome VI, 17 — Jules César écrit : " Le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure. Ils voyent en lui l'inventeur de tous les arts, le guide des voyageurs, le spécialiste du commerce. Après lui, ils adorent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Ils se font de ces divinités à peu près la même idée que les autres nations. Apollon chasse les maladies, Minerve enseigne les éléments des travaux et des métiers, Jupiter exerce son pouvoir sur les cieux et Mars gouverne les guerres ".

C'est très sobre et César ne cite aucun nom celtique. Par contre, il semble donner aux divinités une échelle d'importance, très contestée depuis.

Le dieu gaulois que César assimile à Mercure semble surtout avoir été vénéré en Gaule Narbonnaise : à Glanum (Bouches du Rhône), à Die (Drôme), à Apt (Vaucluse); beaucoup moins en Gaule du Nord.

D'Apollon assimilé à Belenos, nous parlerons plus loin.

Mars s'est vu attribué bien des dénominations différentes, sans doute gauloises et locales : Rudianus ou Rodiolos (le rouge), Mullus ou Muello, Bolvinus qui a donné son nom à Bouhy-en-Nièvre, Vorocius honoré à Vichy (Allier),

En Provence, les deux appellations les plus importantes étaient MARS NABELCUS (dans les Monts du Vaucluse et du Ventoux) et MARS ALBIORIX dans les Monts d'Albion. Son correspondant gaulois est TEUTATES, dieu protecteur de la tribu contre les forces du mal, protecteur aussi des voyageurs et des sédentaires. Il était aussi représenté parfois en cavalier armé, comme au sanctuaire de Saint-Michel de Valbonne (Var), qui domine la vallée du REAL MARTIN; c'est ici aussi qu'on a trouvé un monolithe orné des têtes coupées (du type d'Entremont). Soulignons déjà maintenant, ici, une remarquable continuité de culte : Tentatès-Mars-St Martin et enfin St Michel.

Quant à l'appellation ENTARABUS, son radical T R B se retrouve dans la peuplade des Atrébates (capitale ARRAS),



GROUPE HIEROGAME D'ESUS ET DE LA DEESSE-MERE.

Le dieu aux bras nus, une bourse et un serpent à tête de bélier. La déesse, debout, sorte de femme-enfant, s'appuie familièrement sur son compagnon. Cette sculpture, de la première moitié du 1^{er} s. de notre ère, fut trouvée à NERIS-LEZ-BAINS (Allier) station thermale fréquentée par les Romains. Une légende galloise rapporte que la déesse-mère quitta Tarann, son époux céleste, pour rejoindre Esus, son amant terrestre.

première nuit de chaque année nouvelle, c'est-à-dire le 1^{er} novembre. Invoqué pour le succès du commerce, il trahit son caractère celtique par des attributs non spécifiquement romains : javelot et fronde (comme ceux du dieu Lug).

LES DIEUX CELTIQUES REVELES PAR L'ARCHEOLOGIE ET LA LINGUISTIQUE OU CITES DANS LES LEGENDES ARMORICAINES, BRITANNIQUES OU IRLANDAISES

Le dieu Lug...

est peut-être le plus anciennement et le plus universellement vénéré des Celtes. Pourtant on n'a retrouvé que trois inscriptions lapidaires à son actif. Deux d'entre elles sous la forme d'un pluriel — Lugoues et Lugouibus — furent mises au jour à Avenches (Suisse) et à Asma dans la province de Taragosse (Espagne). La troisième le fut à Penalda (Espagne) sous la forme du singulier Lugei.

Par contre, le radical Lug est intervenu dans bon nombre de villes de la Celtie continentale. En France, le toponyme celtique LUGDUNON (enceinte consacrée à Lug) s'est transmis aux villes romaines de Lugdunum (l'actuelle Lyon ainsi que Loudun dans la Vienne), Lugdunum Clavatum (Laon), Lugdunum Convenarum (St-Bertrand de Comminges, en Haute Garonne), Luguvallium (Carlisle en Bretagne).

Aux Pays-Bas, Lugdunum Batavorum (qu'on croyait devenue Leyden, mais qui est probablement Brittenburg-bij-Katwijk). En Espagne, on trouve Lugo, en Galice; en Suisse, Lugano et son lac; en Italie, Lugo dans la province de Ravenne; en Hongrie, Lugos sur la rivière Témer.

Le radical celtique Lug est à rapprocher de deux mots latins : lux (génitif lucis) = lumière et lucus = bois sacré (chez Virgile et Tibulle).

En latin et en italien, dérivent de ces deux mots : Luca (ville d'Etrurie, aujourd'hui Lucques), Lucania (province méridionale), Luceria (en Apalie), Lucetia et Lucetias (surnoms

dans celle des Trévires (capitale TREVES) et dans l'étoile rouge ANTARES, déjà vénérée à l'ère mégalithique en Gaule.

Dans son ouvrage "Pharsale", Lucien, poète du 1er siècle, cite ESUS, TARANIS et TEUTATES comme dieux celtiques. Cette "triade" est parfois mentionnée par l'épigraphie romaine et les textes littéraires chrétiens.

ESUS est le mot gaulois pour "optimus", le meilleur, épithète familière pour JUPITER. On assimile ESUS au DISPATER gaulois (le dieu-père) et au DAGDA irlandais, dieu du ciel et omniscient. ESUS est silhouetté sur une stèle du sanctuaire qui se trouvait à l'emplacement de Notre-Dame de Paris. Les Gaulois pendaient les victimes sacrifiées en son honneur. Les symboles de DAGDA étaient la harpe et le chaudron d'abondance.

TARANIS se reconnaît dans le nom gallois et breton tarann (tonnerre), dans l'irlandais torann et dans le germanique Thor. Les Celtes le représentaient avec un marteau, tout comme Sucellus dont nous parlerons plus loin. Les victimes lui sacrifiées étaient brûlées sur un bûcher. TARANIS ou TARNOS, parfois vêtu d'une tunique et de braies à la gauloise, était vénéré en divers endroits de Provence. Au-dessus d'Orgon, son sanctuaire était bâti sur un piton dominant le gué de la Durance. Il était vénéré au camp de Vieux-Rongiers (Var), à Riez (Basses-Alpes), à Séguret et à Malancène (Vaucluse), à Vaison-la-Romaine (Drôme). A Vernègues (Bouches-du-Rhône), son temple datant d'Auguste est encore enfoui dans la verdure, près d'une source sacrée, où subsiste un autel aux quatre dieux, le plus ancien de Gaule. Le radical TRN de Taranis ou de Thor se retrouve dans le nom des communes de Théroüanne (Nord), Thorembais (Brabant), Thoricourt (Hainaut), Torhout (Flandre Occidentale) et Thorn (Limbourg néerlandais).

TEUTATES qui sera vénéré plus tard surtout en Celtie du nord, a un radical qu'on retrouve dans le mot gallois et breton tud (gens, tribu) et dans l'irlandais tuath (clan); en son honneur, les ovates gaulois cueillaient le gui du chêne-rouvre, la



Lug, grand dieu celtique. Sculpté et érigé à Dijon pendant le règne de Claude, ce pilier aux quatre dimanches présente à la vénération des gallo-romains : Hercule ou Ogmios, Mars, Lug sous la forme d'un jeune homme nu, aux cheveux bouclés et armé du javalot et de la fronde.

de Junon et de Jupiter), Lucina (surnom de lune ou de Diane), Lucias (prénom romain), Lucas (l'évangéliste Saint-Luc), Lucifer (le diable) et Leucesius (le lumineux).

En France, "lucus" se retrouve dans les villes de Luc (Lozère), Luc-en-Diours (Drôme), Luc-en-Provence (Var), Luçon (Vendée) et l'Abbaye de la Lucerne (Manche). On a également Lucerne en Suisse. Signalons Loxuovium, l'actuelle Luxeuil, près des sources de la Loire.

En Belgique enfin, plusieurs toponymes semblent dériver du celtique Lug ou du latin Lucus.

Sur Hargimont (Luxembourg), au lieu-dit Jemeppe, il a existé le grand dolmen du bois des Lucs (ou du Lug ?), allée couverte malheureusement détruite, non loin de celle de Lam-soul-sous-Jemelle, découverte en 1976. Il existe encore le Bois du Luc, à la lisière d'Houdeng-Aimeries et de Trivières (Hainaut); le lieu-dit Lucq sur Blandain (Hainaut), la terre du Luc sur Anthée (Namur) et le bois de Luk à Flavion (Namur). Enfin, le toponymiste Auguste VINCENT a signalé le bois de Lu, dans la forêt de Baudour (Hainaut); ce bois de Lu est introuvable sur les cartes modernes, mais bien le Bois des Loups (déformation du toponyme ancien) qui se trouve juste au sud du Mont Garni.

La fête principale, celle des moissons, était le Lugnasad que les Celtes célébraient le 1er août aussi bien en Irlande qu'en Gaule et avec un faste particulier à Lyon.

Lug était représenté jeune et beau, armé d'un javelot ou d'une fronde, symboles de vitesse et de précision; parfois avec une grande main: la tradition irlandaise l'appelle "le dieu à la longue main, commandant le jour et la nuit". On l'a trouvé sous cet aspect sur des gravures rupestres de Suède datant du début de l'âge du bronze ainsi que dans des figures gravées en Russie méridionale. Il figure aussi, avec javelot et fronde, sur le pilier à quatre dieux de Dijon. Sans doute est-ce lui que César signale comme le plus honoré des Celtes: le dieu Mercure.

Belenos...

est un autre dieu celtique très ancien et important, surtout vénéré en Gaule.

Sophocle au Vème siècle avant J.C. avait écrit que les Hyperboréens vivent aux confins du monde, aux sources de la nuit, là où se couche Phoebus. Diodore de Sicile précise que ces mêmes Hyperboréens habitent au nord de l'océan, face à la Gaule au-delà du vent Borée, dans une île aussi grande que la Sicile. Ces habitants croient que c'est le lieu de naissance de Latone qui eut de Zeus deux enfants: Artémis et Apollon. Les insulaires révèrent particulièrement cet Apollon. Ils lui ont consacré un grand terrain au milieu duquel est un temple superbe de forme ronde, toujours rempli de riches offrandes; il s'agit évidemment des Iles Britanniques et de l'enceinte mégalithique de Stonehenge.

Le poète gallo-romain Ausone vécut à Bordeaux dans la seconde partie du IVème siècle. Il écrivait que Phoebicius grand père de son contemporain Delphidius, professeur à Bordeaux, avait été prêtre du temple du dieu Belenus. Cette famille prétendait descendre des druides d'Armorique.

En Gaule le culte du dieu solaire (ou des dieux solaires locaux), en qui les Romains durent reconnaître leur Apollon, est attesté par de nombreuses inscriptions et représentations gallo-romaines. On a dénombré jusqu'à présent une quinzaine de dénominations d'Apollon en Gaule.

La plus connue, attestée par trente-deux inscriptions lapidaires est Apollo Belenus ou Belinus ou Belenus ou Bellinus. Principal dieu du Norique, Belenus était très vénéré à Aquilae où on le considérait comme l'équivalent d'Apollon: on a aussi trouvé des inscriptions en son honneur dans les Alpes orientales, en Italie du nord, en Ligurie.

En Gaule provençale il fut vénéré autour de Marseille (Bouches-du-Rhône), à Pourrières (Var) et à Riez (Basses Alpes), capitale des Reii Apollinares. Apollo Belenos était un dieu solaire et guérisseur... Son correspondant irlandais était MAC OC; la fête du dieu, au premier mai, s'appelait BELIENE.

Puis nous avons par ordre d'importance bien d'autres dénominations : Grannus (Aqua Granni = Aix la Chapelle), Borvo (le Bourbonnais) ou Bormo, Amarcolitanus (en Seine et Loire), Moritasgus (en Côte d'or), Virotutis (en Maine et Loire).

Sucellos...

...est représenté en Gaule sur une vingtaine de bas-reliefs ou statues, sous la forme d'un vieillard barbu, aux cheveux bouclés et couronnés, debout et drapé dans une tunique portant parfois des symboles astraux : il brandit dans la main droite un lourd marteau et soutient dans la gauche un vase ou un petit chaudron : on en découvrit à Lyon, Vienne (Isère), à Malain et à Prémieux (Côtes d'or), à Monceau (Seine et Loire). On attribue à ce dieu l'assurance d'une mort heureuse. Or le dieu principal des Celtes irlandais est Dagda dont les attributs sont la massue et le chaudron. Dagda et Sucellos pourraient être deux appellations pour un seul et même dieu.

De même, en Gaule continentale, Dispater (= père des dieux) ne pourraient être autre que l'appellation tardive de Sucellos, sans doute fut-il vénéré à Dinant, chez les Aduatiques (Dinant = Dis nantura = vallée des dieux).

Aux côtés de Sucellos, alias Dispater, se trouve une femme Nantosvelta (nantum = vallée; svelta = vive;; donc vallée de vie = fécondité et maternité). Elle porte soit un cornet de fruits de la terre, symbole du jour et de l'abondance, soit un serpent, symbole de la nuit et de la mort, soit encore une petite cabane, symbole du foyer et de la vie familiale.

Ainsi Sucellos ou Dispater avec sa parèdre Nantosvelta seraient les correspondants celtiques des Jupiter et Junon latins.

De même que Sucellos est quelquefois représenté avec sa parèdre Nansuelta, ainsi le dieu Luxonus est accompagné de Brixia; le dieu Murmo, de sa parèdre Damona.

Le musée départemental breton de Quimper (Finistère) abrite un menhir taillé provenant de KERNUZ, près de Pont l'Abbé (Finistère).

Haut de trois mètres et affectant la forme d'un tronc de cône de 1 m 20 de diamètre à la base et 0 m 40 au sommet, le menhir présente sur son pourtour quatre divinités presque de grandeur naturelle, sculptées en bas-relief sous l'occupation romaine (IIe siècle).

En tournant autour de la pierre, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, on identifie deux dieux romains et deux dieux gaulois, soit successivement :

- Mercure, tenant une bourse dans la main droite, un caducée et la main d'un enfant dans la gauche.
- Hercule, avec sa massue dans la main droite, une peau de lion pendant de la gauche.
- Lug, une lance ou un javelot au poing droit, une fronde pendant de la main gauche.
- Enfin Sucellos, son marteau dans la main droite et à sa gauche son épouse Nantosuelta et un animal.

Ce monument est unique en son genre, car il s'agit d'un antique menhir taillé qui fut sans doute vénéré par les indigènes régionaux, puis latinisé par les occupants romains, tout en accordant deux places à des divinités gauloises : Lug et Sucellus.

Nemausus...

Ce dieu topique celtique était vénéré à Nîmes (Gard), capitale des 24 oppida des Volsques Arecomices, cités par Strabon; ce sanctuaire continuera d'être très fréquenté bien après la soumission des Volsques aux Romains, en 120 avant J.-C., et surtout cent ans plus tard quand Auguste y fonda la Colonia Augusta Nemausus, la ville aux sept collines et aux neuf portes, comparée pour cela à Rome elle-même. La ville de Nîmes ou Nîmes fut aménagée au sud du sanctuaire de Nemausus ou Nemausus, dieu impersonnel, habitant au pied du Mont Cavalier, à la lisière d'un bois sacré et près d'une source !

Des ex-voto sous forme de chenets d'argile à tête de bélier, datant du VIe siècle avant J.-C., attestent un culte très ancien de la part des Celtes. Puis, les Grecs de Marseille l'assimilèrent

à leur propre mythologie et considérèrent Nemausus comme fils d'Héraklès. Sous l'occupation romaine, on le représenta sur les premières monnaies de bronze : sous les traits d'Apollon à tête laurée avec, à l'avvers, le sanglier et la légende grecque NAMASAT. Quant Nîmes devint colonie romaine, c'est Mars barbu et casqué qui figura sur les monnaies, avec au revers une urne renversée entre deux palmes, allégorie qui convient parfaitement au dieu de la fontaine. Les ruines du bâtiment qui jouxtent encore de nos jours la fontaine sacrée et qu'on appelle improprement le temple de Diane, pourraient avoir été une sorte d'auberge ou lieu de repos pour les pèlerins venus rendre hommage à Nemausus; quant au temple même élevé au dieu, il a disparu mais se trouvait sans doute au sud du bassin-fontaine où on a retrouvé un socle carré de 13 m. de côté.

Remarquons que le radical NEM de Nemausus est aussi celui de NEMETON (= enceinte sacrée en celtique).

Notre petite commune de NISMES (Namur) pourrait bien avoir la même origine que la Nîmes du Gard, qui s'écrivait d'ailleurs aussi NISMES autrefois. On sait que, entre Nîmes et Fagnolle, la montagne du Bui est criblée de traces de passages des Romains, et d'occupation bien plus ancienne; la caverne qui s'ouvre au pied de la Roche Trouée fut habitée par des contemporains du mammoth et des vestiges mégalithiques existent encore dans le village. Un camp romain aurait existé au plateau de Mousty et des fondations antiques entourent une source située à l'entrée de la commune. Et la tradition veut que Nîmes fut une ville d'eaux. Peut-être un jour trouvera-t-on la preuve que le dieu celtique de notre Nîmes namurois fut le même que celui de la Nîmes narbonnaise.

Le dieu tricéphale...

...est un des dieux les plus souvent représentés, car on en a recensé trente-deux exemplaires.

En Irlande le tricéphale représente les trois dieux artisans Tri Dé Dana, les trois dieux de Dana. Plusieurs représentations de ce dieu à trois têtes ont été retrouvées en Irlande; deux



Divinité tricéphale gauloise ornant un vase « planétaire » fabriqué à Bavai (Nord) au 2ème siècle après J.C. et trouvé dans l'important bourg routier belgo-romain de Libérchies (Hainaut) au lieu dit « Bons Villers ».



Autel trouvé dans les fondations de Notre-Dame de Paris au dix-huitième siècle. Face représentant le dieu cornu Cernunnos.

sont au musée national de Dublin. En Celtie continentale on a retrouvé sa représentation sur plusieurs vases de terre cuite en compagnie de six autres dieux et déesses; des vases "planétaires" de ce genre, les uns complets, les autres incomplets, furent retrouvés à Bavai, Tournai, Liberchies, Jupille.

Un vase de ce type fut même découvert à Troisdorf (Allemagne). C'est donc surtout en Gaule du Nord que l'on trouve cette figuration tricéphale. Oserions-nous rapprocher ce caractère tricéphalique — le dieu tourne la tête dans toutes les directions pour tout voir, tout entendre et parler à tous — de l'éloquence remarquable du dieu Ogmios, auquel cas le tricéphale ou Ogmios serait le correspondant celtique de l'Hercule latin? Quant aux quelque trois cents autres divinités dénombrées en Celtie, on n'a trouvé jusqu'à présent qu'une seule inscription pour chacune d'elles.

**D'AUTRES DIVINITÉS MOINS IMPORTANTES,
QUOIQUE VENERÉES DANS UNE GRANDE
AIRE DE DISPERSION**

De Kernunnos, le dieu aux cornes de cerf, il existe à ce jour une douzaine de représentations gallo-romaines; mais son nom n'y figure qu'une seule fois: KERNUNNOS, au sommet d'un fragment de stèle conservé au musée de Cluny. Du crâne du dieu sortent deux bois de cerf, chacun d'eux orné d'un torque. La pierre fut trouvée en 1710 sous le chœur de Notre-Dame de Paris.

Le musée de Reims abrite un très beau groupe sculpté dans la pierre. Le dieu aux cornes de cerf y est assis en tailleur, flanqué d'Apollon et de Mercure debout, et ayant à ses pieds un bœuf (ou taureau) et un cerf, tous deux debout également, mais miniaturisés.

Sur l'autel gallo-romain du musée de Beaune figure un Kernunnos à trois têtes: un de face et deux de profil.

Kernunnos figure également sur le chaudron d'argent trouvé en 1891 dans une tourbière à Gundestrup (Jutland, Danemark) et conservé au musée national de Copenhague; c'est sans doute le témoignage le plus intéressant de l'art religieux celtique.

Le chaudron a 70 cm de diamètre et est constitué de plaques d'argent repoussé. Il illustre, par les humains, les animaux et les êtres fabuleux qui y sont représentés, une histoire ou une mythologie encore très controversée.

Sur la paroi extérieure du récipient, on voit les figurations de ce qu'on pense être des dieux et des déesses. Un buste barbu brandit dans chaque main un cerf suspendu par les pattes postérieures; un autre buste à la barbe moins fleurie et au cou orné d'un torque, brandit dans chaque main une sorte de dragon ailé, dont il étreint le cou écaillé; un buste imberbe, peut-être de déesse, soutient sur une main un oiseau aux ailes déployées.

Sur la paroi intérieure du chaudron, on discerne des scènes qui paraissent décrire des épisodes historiques ou des légendes sacrées: longues théories d'hommes à pied et de cavaliers; un homme assis, coiffé d'un casque cornu et manœuvrant une roue (le héros Cuchulainn?); un personnage (le dieu Cernunnos?) assis en tailleur, au cou orné d'un torque, la tête garnie de bois



*Le chaudron en argent de GUNDESTRUP a 62 cm de diamètre, 42 cm de hauteur et pèse 9 kg.; il date du IIe ou Ier siècle avant J.C.
Le dieu celtique KERNUNNOS y est entouré de bêtes sauvages.*

de cerf, brandissant un torse, étreignant le cou d'un serpent à tête de bélier et entouré de divers animaux, tels que cerf, sanglier, bœuf, lionne, griffons, dauphin chevauché par un enfant, etc...; un géant brandit un être humain et s'apprête à le plonger, la tête en bas, dans un chaudron; etc... etc...

Enfin, sur le fond du chaudron est représentée la mise à mort d'un taureau, sacrifié sans doute au cours d'un culte celtique.

On a longtemps cru que ce chaudron fut fabriqué en Gaule au 2^{me} siècle avant J.C. et apporté au Danemark. Tout en admettant une inspiration manifestement celtique, les savants estiment maintenant que ce récipient émane d'un atelier, non pas situé en Celtie occidentale, mais plutôt en Celtie orientale : Hongrie ou Dacie; on y a relevé, en effet, des éléments de facture scythe.

En conclusion, les cornes, symbole universel de force physique et spirituelle, d'une part, les animaux variés représentés d'autre part, peuvent indiquer que Kernunnos était un dieu très ancien, créateur de l'univers, donc le père des dieux. De même que les Romains avaient Saturne, les Grecs Kronos, les bouddhistes Krishna, ainsi les Celtes avaient Kernunnos. Chose curieuse dans trois de ces quatre noms, on retrouve le radical avocalique indo-européen KRN.

Ce même radical KRN se retrouve d'ailleurs dans les noms communs cairn, corne, corneille, crâne, couronne, ainsi que dans les noms propres CARNAC, KARNAK, CARNUTES, Alpes CARNIQUES, CORNOUAILLES. Également dans les patronymes CORNELY, CORNEILLE, CORNELIS et KORNELIS et KORNELIUS, tous des saints qui sont vénérés à la mi-septembre, comme protecteurs des bêtes à cornes.

En Bretagne, l'église actuelle de Carnac, datant de 1639, est dédiée à Saint Cornély. Ce saint est aussi le patron des églises de Plouhinec, de Pluméliau et de la Chapelle-des-Marais.

En Belgique aussi la vénération de ce saint a été et est encore très répandue. On trouve en effet le village de Sint-

Kornelius-Horebeke (à l'est d'Audenarde), l'église Sint Kornelius à Aalbeke (près de Courtrai), la chapelle Saint-Cornélis à Bossière (près de Gembloux), le Sint-Kornelius-veld à Beerse (à l'ouest de Turnhout). Dans notre Brabant a lieu encore le quatrième dimanche après Pâques, le pittoresque pèlerinage à la chapelle de Saint-Corneille sur Hamme-Mille; une Sint-Kornelius-kapel se trouve encore près des étangs de Groenendael, sur Hoeilaart et la drève Saint-Corneille traverse toute la forêt de Soignes, sensiblement du Nord au Sud.

Le culte des Mères était également celtique : il se confondait avec le culte de la Terre-Mère, symbole de fertilité et de fécondité, vénérée en sa forme triple sous le nom des Matres ou Matrones. Des dédicaces latines ont été retrouvées en Gaule : les personnages représentés portent des fruits dans des paniers ou des cornes d'abondance, des enfants sur les genoux. En Irlande la triade des Matronae est : Morrigan, Macha et Bobd symbolisant l'agriculture, la guerre et la fécondité. La commune de Mater en Flandre orientale et le Materberg près de Geulle (Limbourg néerlandais), doivent leur nom aux déesses mères vénérées près des sources d'eau minérale de Mater et près de la source de la Geulle, au pied du Materberg.

Brigida, fille de Dagda, le Jupiter irlandais, était la patronne des poètes et des autres arts et peut être comparée à la Minerve romaine. Ses deux sœurs patronnaient respectivement les forgerons et les juristes. Leur sanctuaire était sur le mont Kildare et on veillait à y entretenir constamment le feu sacré, comme les Vestales le faisaient à Rome. Or, une légende du Pays de Galle prétend que l'enceinte sacrée de Stonehenge se trouvait primitivement en Irlande sur le mont Kildare et qu'on l'appelait la " Danse ou Ronde des Géants ". On aurait ultérieurement déménagé cet extraordinaire monument mégalithique dans la plaine de Salisbury.

Notons qu'il y a un fond de vérité dans cette légende, car si on n'a pu prouver le déménagement de Kildare à Stonehenge, on a pu établir que les pierres bleues de cette enceinte pesant en moyenne cinq tonnes proviennent d'une carrière du pays de



UNE STELE MENHIR (OU MENH à SOULPTE) TROUVEE A MACQUENOISE (HAINAUT).
 Au cours de l'été 1970, on découvrit, dans la propriété Bontemps-Leroy, un bloc d'arkose encastré dans le bas de la dinée de rotonne d'un ancien étang, asséchée de nos jours. Nettoyée par les soins de l'Institut Royal du Patrimoine artistique, la pierre trêna depuis février 1974 dans l'Institut du Verre, à Charleroi.
 Le monolithe a 1 m 40 de hauteur et sa section grossièrement quadrangulaire a 0 m 40 de côté. Les quatre faces de ce bloc sont assez planes depuis sa base jusqu'à 0 m 70 de hauteur, puis haut le bloc s'amincit et prend la forme d'un buste humain grossièrement ébauché. De face, la pierre présente une tête à grosse figure sculptée en relief basse, surmontée d'une sorte de bonnet rond, les yeux et la nez plat pentagonal sont matérialisés par de simples traits gravés profondément.
 La main droite tient un serpent de 0 m 50 de longueur, dont la tête triangulaire surplombe l'ouverture d'un vase grêlé soutenu par la main gauche ouverte : tous ces éléments sont réalisés par des traits gravés dans le quart inférieur de la pierre et sur la face avant sont gravés : la liaison vers la droite, la base de la pierre n'est pas plane, mais irrégulièrement arrondie, le monolithe devait donc être fixé, et non posé sur le sol.
 La pierre pouvait donc avoir été à l'origine un menhir, servant de repère pour franchir le gué de la Dinée. Plus tard, au 5^e siècle avant J.C., un de nos ancêtres celtes a sans doute sculpté et gravé naïvement la pierre pour représenter un personnage peut-être la déesse CORIDWEN, très vénérée en Gaule, parce que détentrice du vase sacré de la sagesse et de l'immortalité.



AUTEL AUX MATRONES DE BONN : DETAIL D'UNE MATRONE
 Datant de la seconde moitié du 11^e s. une série d'autels de ce genre fut découverte sous la cathédrale, peu avant la guerre de 1939.

Galle, sise à 213 km à vol d'oiseau de Stonehenge et bien en direction de l'Irlande par rapport à Stonehenge.

Le sanctuaire du mont Kildare en Irlande, devait donc être important et les trois Brigide — comme on les cite parfois — très honorées à la manière des déesses mères. On a d'ailleurs trouvé des inscriptions en l'honneur de cette triade de déesses-sœurs en Grande Bretagne et en Gaule. Koriddwen ou Coridwen déesse gauloise, figurait la Condition Terrestre. Elle gardait le vase sacré de la Sagesse et de l'Immortalité; elle y préparait un breuvage constitué de sept ingrédients : le suc de six plantes sacrées et... quelques gouttes de venin de serpent. Trois gouttes de cette mixture suffisaient à conférer la sagesse. Une légende gauloise rapporte que le nain Gwion en absorba régulièrement et devint un sage : mort apparemment, il fut réincarné dans la peau du poète Taliésin qui vécut au XIIème siècle.

Plusieurs statues-menhir représentent cette déesse mère et furent retrouvées dans le nord de la France et particulièrement dans la vallée de l'Oise. L'une d'elles fut découverte à Macquenoise (Hainaut) en 1971 non loin de la source de l'Oise et se trouve exposée au musée du verre de Charleroi. En partie sculptée, en partie gravée, la déesse y tient un serpent dont elle recueille le venin dans un calice.

Un autel votif en grès de Herzogenrath dédié aux Matres Cantrusteibiae fut trouvé en 1870 dans les ruines du bâtiment, sous les fondations de l'église Saint Clément (XIIe s.) d'Hoëllaart (Brabant).

DES DIVINITÉS LOCALES : FEMININES, ZOOMORPHES, NATURALISTES...

Il semble que ce soit surtout des déesses qui aient été l'objet d'une vénération locale, parfois très vive, manifestée par la découverte de vestiges lapidaires, stèles, autels, menhirs ou rochers. Bornons-nous à nos provinces et à nos voisins immédiats.

Sur les côtes occidentales des îles de Zélande, on a trouvé des dizaines de stèles et d'autels, groupés sans doute dans au moins deux sanctuaires, et dédiés à la déesse Nehalennia :



*La déesse Epona.
Musée d'Alésia, Alise Sainte-Reine, France.*

souvent on la voit représentée assise, un chien à ses côtés, tenant à la main, soit un gouvernail, soit une corne d'abondance, soit une corbeille de fruits et de légumes. Sans doute divinité du commerce, elle fut vénérée par les navigateurs de l'époque et les autels votifs déposés dans ses sanctuaires proviennent d'Aquitaine comme du Lyonnais, de Rhénanie comme de Grande Bretagne. Un autel dédié à une déesse Sandraudiga fut trouvé



EPONA, déesse trévière des chevaux. Bas-relief gallo-romain trouvé sur RUETTE (Luxembourg) au lieu-dit GRANDCOURT (conservé au Musée archéologique d'Arlon). (Photo Institut Royal du Patrimoine Artistique, Bruxelles).

en 1812 au hameau de Tichelt près de Zundert en Brabant néerlandais. Comme on le voit, le nom de la déesse dont le temple se trouvait à proximité de la chaussée antique Bavai-Mons-Asse-Anvers-Breda-Utrecht, fut à l'origine de celui du village de Santroden, ancienne appellation de Zundert. Les fleurs

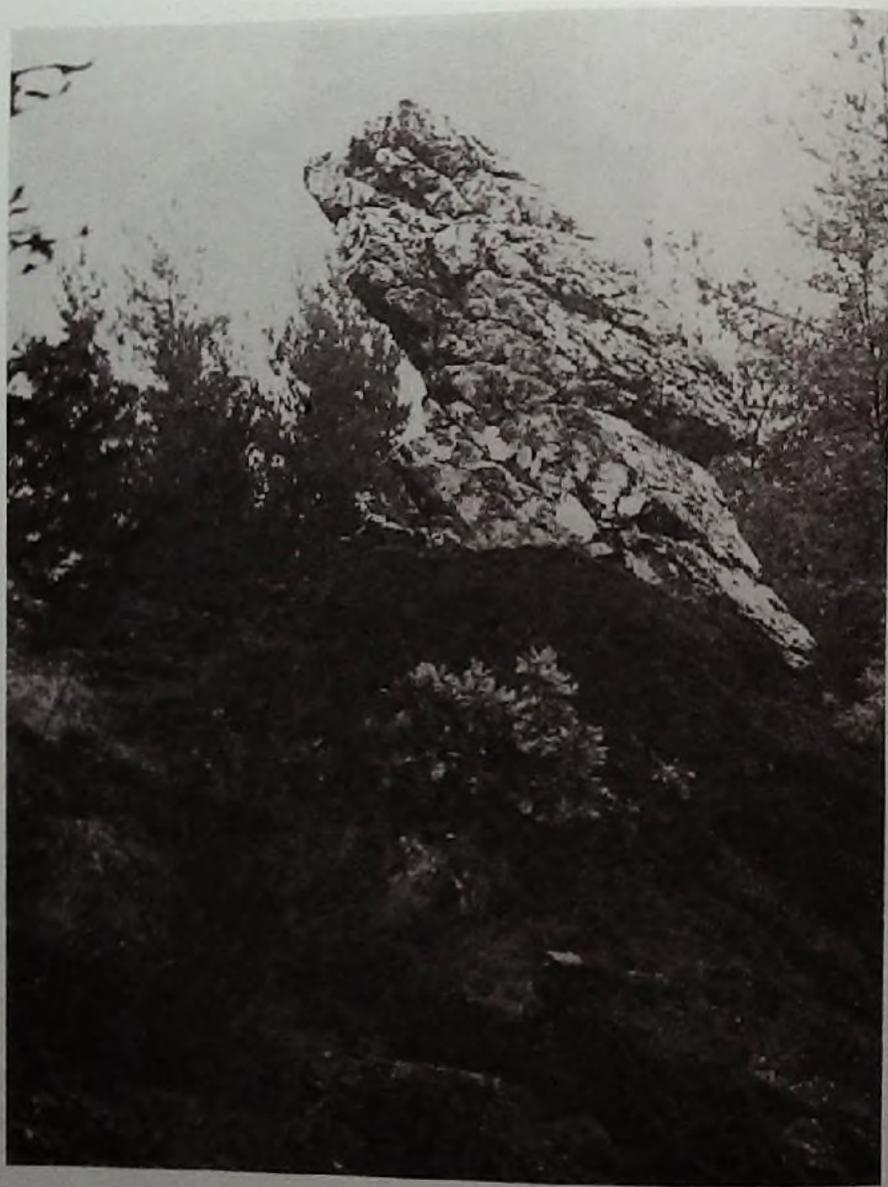


Nansuetta, la parèdre de Sucellos. Sculpture trouvée près du Mithraeum de Sarrehourg; elle date de la première moitié du IIIe siècle et est exposée au musée de Metz. Patronne de la vie domestique; cabanes et coq sont ici ses attributs.

gravées sur les faces latérales et une sorte de phallus gravé sur la face antérieure de l'autel semblent indiquer qu'il s'agit d'une déesse protégeant l'agriculture et la fécondité. Cet autel fut longtemps conservé au Palais de l'Académie des Beaux Arts à Anvers.

Rosmerta fut vénérée chez les Eburons; son nom est perpétué dans celui de l'antique agglomération celtique et gallo-romaine de Rosmeer, située sur le vieil itinéraire Tongres-Brée-Nimègue.

VAGDAVERA fut une déesse des Nerviens. Vogdoriaco, c.-à-d. Wandrez-lez-Binche, sur la chaussée Bruneholde qui relie Bavai à Tongres et à Cologne, en perpétue le souvenir.



WÉRIS : la pierre HAINA ou le menhir blanc.

BURODINA, vénérée par les Eburons (même radical BRN), à donné son nom à BURDINNE-en-Hesbaye et à Butdocuisine, hameau de Housse-les-Liège. La déesse locale RURA dont l'autel fut retiré de la Meuse, à Roermond en 1963, a donné son nom à la rivière Roer et à la ville.

Dans le Grand Duché de Luxembourg, à proximité du château d'Altlinster, à 9 km au sud-est de Mersch, se dresse une masse de grès haute de six mètres et large de cinq. Sur la face exposée au midi sont sculptées et gravées deux figures de 2 m 30 et 2 m 60 de haut revêtues de costumes gaulois. La plus grande figure est la déesse Hertha, la plus petite est son grand prêtre. On appelle cette pierre le menhir Hertha. A proximité de cette pierre, un rocher s'appelle Hertha Kirche. Signalons aussi qu'à Fechain, près d'Arleux (Nord) exista jusqu'en 1914 la Pierre au Beurre ou Pierre de Hertha : en collant l'oreille à ce menhir haut de 2 m 50 on entendait comme le bruit que fait une femme en battant le beurre. On retrouve le nom Hertha dans la mythologie scandinave.

Dans notre Luxembourg, à Wéris se dresse près du sommet d'un coteau autrefois dénudé la pierre Haina, appelée autrefois le menhir blanc, car encore au début du siècle, les gens du pays la chaulaient chaque année. C'est un affleurement rocheux haut de 3 m et large de 1 m incliné à 45 degrés et visible de plusieurs lieues. Suivant une légende recueillie de la bouche du patron de l'Hôtel des Dolmens, à Wéris, décédé en 1971, à l'âge de 90 ans d'une chute de bicyclette, la pierre Haina bouche un trou qui descend jusqu'au centre de la Terre; parfois un être hideux soulève la pierre, va se livrer à des œuvres maléfiques puis réintègre son antre en remettant soigneusement la pierre en place.

Certaines divinités celtiques sont zoomorphes, c'est-à-dire représentées sous les traits d'un animal ou le plus souvent, accompagnées d'un animal bien déterminé.

Sur le monument de Paris figure le taureau, Tarvos Trigaranus, surmonté de trois grues. Un autel au même dieu a été retrouvé à Trêves.

La jument personnifiait la déesse Epona dont on a retrouvé jusqu'à présent 26 inscriptions lapidaires. Elle avait son sanctuaire et son autel à Alésia. Au musée de cet oppidum gaulois, à Alise-Sainte-Reine (Côtes d'Or), cette statue représente Epona

assise et adossée à un petit cheval. Sur d'autres sculptures ou bas-reliefs, elle est représentée montant un cheval ou accompagnée de celui-ci ou d'un chien. Une statuette équestre en bronze fut trouvée dans la Meuse en face de Maaseik, en 1896.

La déesse Artio symbolisait peut-être l'ourse. Damona, épouse du dieu Bormo suggère le culte de la vache. D'autres mammifères s'ajoutèrent à ce panthéon zoomorphe : le cerf, le bélier et le sanglier, symboles du courage. Parmi les oiseaux : le cygne en Europe du Nord, l'aigle dans les Alpes et les Pyrénées, le corbeau lié aux champs de bataille bretons, la grue, messagère des saisons, le coq qui salue le lever du soleil, etc...

« DES LIEUX OÙ SOUFFLE L'ESPRIT »

Le dieu VENTOUR, au souffle rauque, personnifiait le mistral et a eu son sanctuaire au sommet du Mont Ventoux.

Sur la colline de Sion-Vaudémont, dominant la plaine lorraine, le lieu de pèlerinage chrétien est édifié sur l'emplacement d'un temple romain, lui-même succédant à un sanctuaire celte dont on a retrouvé deux statues dédiées l'une à l'amour, l'autre à la guerre.

Dans l'île de la Cité à Paris, la cathédrale a également remplacé un lieu sacré celte. Chartres a sa cathédrale bâtie sur une caverne avec dolmen, puits sacré et statuette de la Vierge Mère pré-chrétienne.

Le tumulus néolithique de Saint Michel à Carnac se vit surmonté d'un temple à Jupiter, on y bâtit plus tard une chapelle chrétienne. Des exemples de perennité de culte abondent dans toute la Celtie.

Iles d'accès difficile, clairières en forêts touffues, sources de fleuves et de rivières, collines dominant les plaines, arbres isolés, furent pour les Celtes des "lieux où souffle l'esprit" comme l'écrivit Maurice Barrès au sujet de Sion-Vaudémont en Lorraine. Les Celtes les placèrent sous le patronage des déesses ou des dieux locaux. Un sanctuaire de la Dea Sequana existait

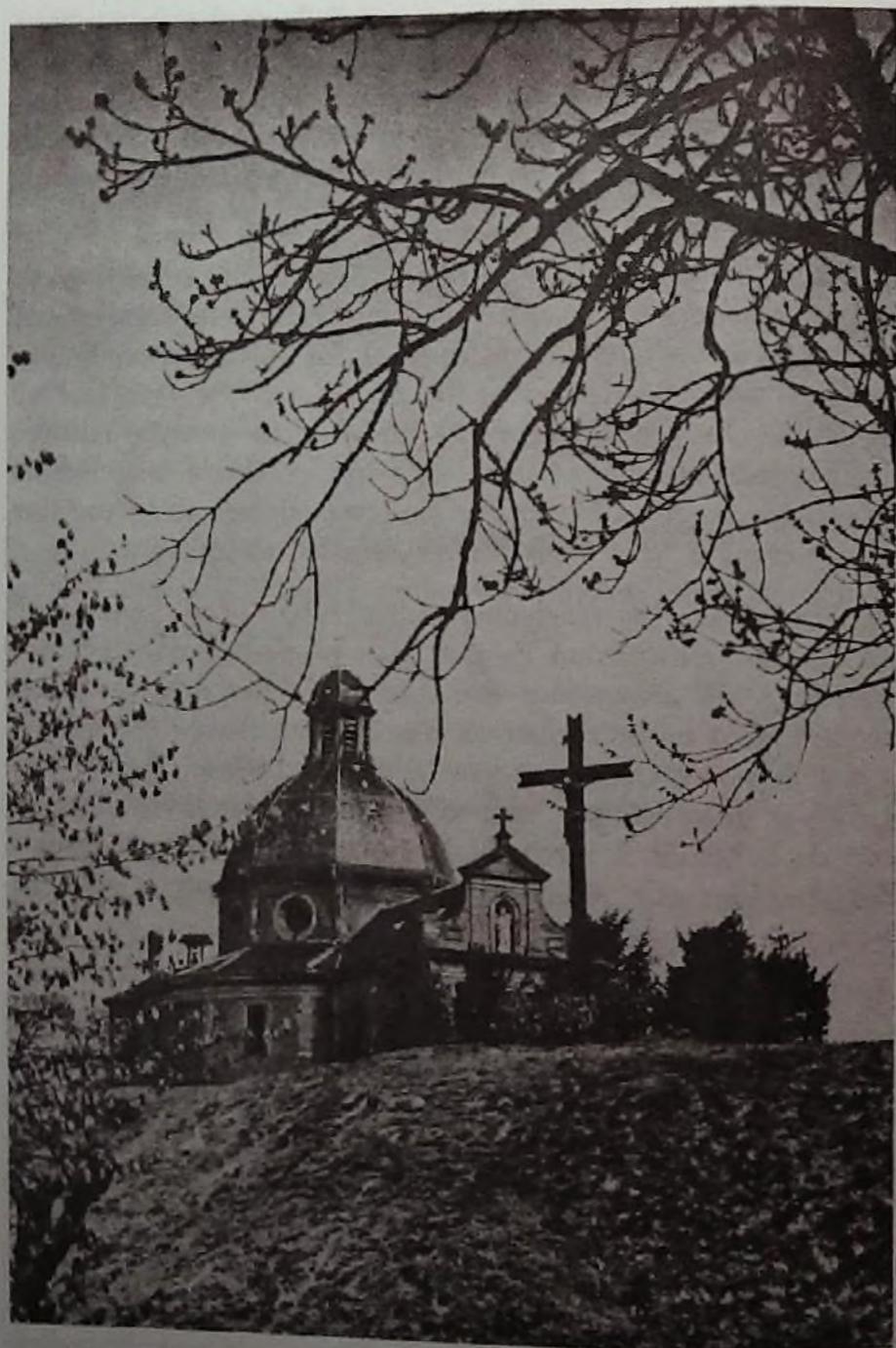
aux sources de la Seine. On y a retrouvé de nombreuses statues de bois et autres ex-votos, datant du II^{ème} siècle de notre ère. Près de la source de la Marne, un lieu de culte était consacré à la Dea Matrona. En Haute Loire, la source des Roches, à Chamalières, était divinisée et honorée par des ex-votos qu'on y jetait.

En Grande Bretagne, la déesse bretonne Coventina avait son sanctuaire sur la colline où fut construit le fort romain de Carrawburgh. Des sanctuaires celtiques existèrent en France sur des sommets, comme au Donon (Vosges) et sur le Puy de Dôme. Et que de chapelles, puis d'églises ont été édifiées à l'emplacement de menhirs, dolmens et autres monuments mégalithiques qu'au Moyen Age on attribuait aux païns romains et pré-romains, chez nous comme dans les autres pays.

Longtemps les sanctuaires celtes furent des "endroits" sacrés sans construction en dur; tout se passait en plein air. Plus tard on dressa sans doute çà et là des monuments et constructions en bois, mais on n'en a rien retrouvé, sinon des traces de pieux. Quant aux temples celtes en pierre, ils sont très tardifs et influencés par leurs voisins du sud : les latins. Dans le sud de la Gaule, à partir du II^{ème} siècle av. J.C., existèrent des temples : celui de Mercure au Puy de Dôme, la tour de Vesone à Périgueux.

La cella centrale était de forme circulaire et entourée d'un portique ou d'un déambulatoire. Cette forme circulaire est sans doute inspirée du caractère curviligne de leurs lieux sacrés ou de réunion; les cromlechs ou pierres levées disposées en cercle, en ellipse, en forme de drakkar ou de fer à cheval. Les cromlechs étaient évidemment bien antérieurs aux Celtes et aux druides, mais comme ils existaient, indestructibles, ils furent employés ou imités par les Celtes pour leurs réunions sacrées ou politiques.

Le mont Saint-Aubert, près de Tournai, est un haut lieu (alt. 149 m) sur lequel se sont succédés des cultes remarquables. Jacques de Guyse, moine récollet du XIV^e siècle, y



*La chapelle Notre-Dame sur l'Oudenberg, à GRAMMONT,
où se déroule une fois par an, au début du printemps,
la cérémonie nocturne du Tonnekensbrand.*

situé un culte gaulois à Janus Bifrons, auquel succéda le culte gallo-romain à Minerve, puis le culte chrétien à la Sainte Trinité dont le pèlerinage régional est encore vivace, le lundi de Pâques.

Plus tard, sur le mont se créa une agglomération sous le nom de Mont-Saint-Aubert.

Saint Aubert, fondateur de l'abbaye Saint-Vaast, à ARRAS, fut consacré évêque d'Arras et de Cambrai en 633.

Il avait converti Saint Landelin, futur abbé de Lobbes et de Crespin et aurait imposé le voile à Sainte-Waudru. Décédé en 669, il est vénéré comme évêque et confesseur le 12 décembre à Malines, le 13 décembre à Tournai et à Gand, en même temps que Sainte Lucie, vierge et martyre au début du IV^e siècle.

Ainsi ce haut lieu culturel s'appela successivement Mont de Janus Bifrons, Mont de Minerve, Mont de la Trinité et Mont-Saint-Aubert.

Une autre colline belge a sans doute été elle aussi un haut lieu de culte : l'Oudenberg de Grammont (alt. 111 m), dont nous avons souligné l'importance dans " Le Secret des Druides ".

Cet Oudenberg est caractérisé à la fois par son appellation " Vieux Mont ", son petit étang intarissable situé à mi-pente, son pèlerinage séculaire à la chapelle Notre-Dame dont on signale déjà la présence à son sommet en 1294 et enfin la pratique annuelle du " tonnekensbrand ". Cet incendie nocturne est probablement une survivance de culte régional païen au soleil culte qui dérive peut-être lui-même de la fête celtique IMBOLD, par laquelle nos ancêtres gaulois célébraient le retour du soleil et le renouveau du printemps !

LE CALENDRIER GAULOIS DE COLIGNY ET LES FÊTES RELIGIEUSES DE L'ANNÉE CELTIQUE

Le cycle annuel s'inscrit dans le cadre des quatre saisons, bien marquées sous la latitude celtique et naturellement puisées dans la tradition préhistorique. Les saisons sont tributaires du soleil et de sa position relative par rapport à la Terre, ce que n'ignoraient pas certaines civilisations préceltiques ou mégalithiques.

thiques. L'adoration du roi-soleil avait orienté la vie des agriculteurs; solstices, équinoxes, délimitèrent les périodes saisonnières et donnaient prétexte à des fêtes de caractère sacré.

Les Celtes d'Europe centrale et occidentale honorèrent aussi le soleil et continuèrent à utiliser des lieux dédiés à cet astre : cromlechs ou autres enceintes sacrées comme celle de Stonehenge. Cependant, comme ils étaient nomades et pasteurs à l'origine de leurs migrations, agriculteurs plus tard, les Celtes se sentaient bien davantage liés à la vie du troupeau qu'aux servitudes agricoles. Aussi leurs grandes fêtes ne coïncidaient-elles pas avec les dates solsticiales et équinoxiales des sédentaires.

En 1897 on mit au jour dans un vignoble de Coligny près de Saint-Amour (Ain) de nombreux fragments d'une plaque de bronze datant probablement du 1er siècle de notre ère. On y déchiffra le plus long texte gaulois découvert jusqu'alors et comportant soixante mots différents mais dont certains reviennent plusieurs fois. Ceux qui ont étudié ce texte s'accordent à appeler la trouvaille : le calendrier gaulois de Coligny.

Nous, modernes, savons que la révolution synodique de la lune, c'est-à-dire le mois lunaire, est de 29 jours et demi, et que cette durée est due à deux mouvements : la rotation de la lune autour de la terre en 27 jours et demi et la trajectoire elliptique de la terre autour du soleil en 365 jours et 6 heures.

Les druides celtes avaient observé eux aussi la durée du cycle lunaire de 29 jours et demi et celle de 365 jours du cycle solaire. Le cycle lunaire plus souple à diviser que le cycle solaire leur convenait mieux pour se fixer un calendrier cyclique.

Leur "année lunaire" comportait douze mois portant un nom bien déterminé et alternativement de 30 et 29 jours, sauf les deux derniers qui avaient trente jours. Au total donc, sept mois de trente jours et cinq mois de vingt-neuf jours soit un total annuel de 355 jours. Notre calendrier chrétien solaire comporte lui aussi sept gros mois de trente et un jours et cinq petits mois de trente ou vingt-huit jours.

Chaque mois celtique commençait la nuit du premier quartier de la lune : il y avait donc par mois une "première moitié claire" de 15 jours et une "seconde moitié sombre" de 15 ou 14 jours.

A la fin de la première année, donc au bout de 355 jours, les druides savaient que leur calendrier était en retard d'un jour sur l'année lunaire vraie, c'est-à-dire de 12 cycles de 29,50 jours, soit 354 jours. Pendant cette première année, la nuit de pleine lune était officiellement la septième du mois; pendant la deuxième année elle devenait la huitième du mois et pendant la troisième année, la neuvième du mois. Cela ne pouvait évidemment plus continuer et il fallait corriger l'écart. Les druides songèrent à aligner leur calendrier lunaire en même temps sur le cycle annuel lunaire et sur le cycle annuel solaire, tous deux pratiquement immuables.

A la fin de chaque période de 3 ans-calendrier, les druides intercallèrent un mois supplémentaire de 30 jours, mais qui ne portait pas de nom. Ainsi dans notre calendrier chrétien, chaque quatrième année est bissextile et comporte en février un 29ème jour qui n'a pas de patron.

Faisons rapidement la vérification numérique :

— calendrier lunaire :	
première et deuxième années :	$355 \times 2 = 710$ jours
troisième année :	$355 + 30 = 385$ jours
	<hr/>
	Total : 1095 jours
— calendrier solaire :	
trois années de 365 jours	1095 jours

Grâce à d'autres ajustements se faisant tous les soixante mois lunaires, trop longs à expliquer ici, la correspondance de temps sidéral était donc rétablie.

L'année celtique commençait à la "fête de Samhain", repos de l'été, jour correspondant solairement à notre 1er novembre. Le début de la mauvaise saison et les froids hivernaux obli-

geaient le pasteur à ramener ses bêtes à l'étable. Ce jour là aussi, les dieux éternels et les humains décédés faisaient irruption dans le monde des vivants. On leur sacrifiait des bêtes prélevées sur l'élevage fécond des années passées : chèvres, moutons, volatiles. A l'aube, dieux et morts regagnaient leurs demeures.

Samhain était la plus importante fête de l'année celtique. Au début de notre ère, Teutatès était fêté ce jour là en Gaule : les prêtres lui offraient des victimes sacrifiées par noyade et le gui du chêne rouvre. L'antique fête de Samhain a sans doute influencé dans notre Europe la fixation de la fête chrétienne de Toussaint et celle de la commémoration des Trépassés.

Imbolg, fête lustrale appelée aussi " fête d'Oimelc " (lait de brebis), correspondant dans notre cycle solaire au 1er février, devint la Chandeleur chrétienne ou la Purification de la Vierge. On fêtait en Gaule la lactation des brebis et la renaissance de la végétation. A cette même époque, les Romains fêtaient Lupercus, protecteur des troupeaux et invoquaient Februs contre les fièvres, qui donna son nom au mois. En Irlande, lors de la christianisation, le 1er février devint la fête de Ste Brigide, sainte nationale, ancien nom de la déesse celtique.

Beltain (feu de Bel ou de Belen) correspondait à notre 1er mai. Il était l'épanouissement du printemps, la fête de Belenus, dieu de la lumière et guérisseur, le correspondant d'Apollon. Le temps déjà chaud et l'herbe déjà haute étaient un signe favorable pour le grand départ vers les pâturages. En Europe centrale et en Germanie, cette date correspondait à la " nuit de Walpurgis " rappelée dans le Faust de Goethe et restée en honneur dans tout le Moyen Age. Beltain a donné naissance à notre fête du Travail. Après Samhain, Beltain était la plus grande fête annuelle chez les Celtes. Aux ides de mai, les Romains fêtaient Mercure.

Enfin le jour du 1er août du cycle solaire, au cœur de l'été on fêtait la moisson.

La fête de Lug ou Lugnasad était très prisée en Irlande et particulièrement spectaculaire à Lyon, l'antique Lugdunum, où on organisait notamment des concours d'éloquence.

Après la conquête, les Romains lui substituèrent la fête d'Auguste.

Bien entendu, on ne connaît de la religion celtique que ce qu'en ont laissé transpirer les vestiges lapidaires, les légendes, les récits de quelques anciens : bref, ce qu'elle était durant la seconde moitié du dernier millénaire av. J.C., donc à l'apogée de la civilisation celtique. Et les druides en étaient non pas les prêtres, appelés " gutuatre ", mais les inspireurs philosophiques.

Avant de devenir druide, le noviciat pouvait durer vingt ans. Les druides éduquaient la jeunesse, arbitraient les contestations entre particuliers et collectivités, étaient les chefs spirituels et même les devins du peuple. Ils croyaient en la transcendance divine : la mort n'est qu'un déplacement, la vie continue, est donc immortelle et après la mort d'un corps, l'esprit après un certain temps passe dans un autre corps. Par l'écrivain Strabon nous savons que les druides croyaient en une fin du monde, par l'eau et le feu.

Le collège des druides, présidé par le chef suprême, élu à vie, se réunissait une fois l'an près de Dreux, dans une clairière de la forêt des Carnutes, actuellement la Beauce. A cette occasion, ils sacrifiaient un couple de taureaux blancs à leur dieu unique, incommensurable, inconnaissable, donc non représentable artificiellement.

Leur philosophie interdisait donc de fixer les dieux multiples du peuple sous un aspect humain ou animal et de les abriter dans un temple de pierres : on devait les honorer et leur sacrifier des présents en pleine nature ; clairière, colline, source, lande...

LES PIERRES AUX TROIS OU QUATRE DIEUX

On a trouvé en Gaule de nombreux blocs de pierre taillée de forme cubique ou parallélépipédique, dont trois ou quatre faces latérales sont ornées de divinités romaines avec leurs attributs. La plus ancienne, qui date du premier siècle de notre ère, fut trouvée à VERNEGUES (Bouches du Rhône) dans un temple enfoui dans la verdure près d'une source sacrée.

Elles ont été trouvées en plus grand nombre dans la région qui s'étend entre le Rhin moyen et la Meuse haute et moyenne, d'une part, du parallèle de Cologne à celui de Strasbourg d'autre part; on en a trouvé une sous la place Kléber de cette dernière ville.

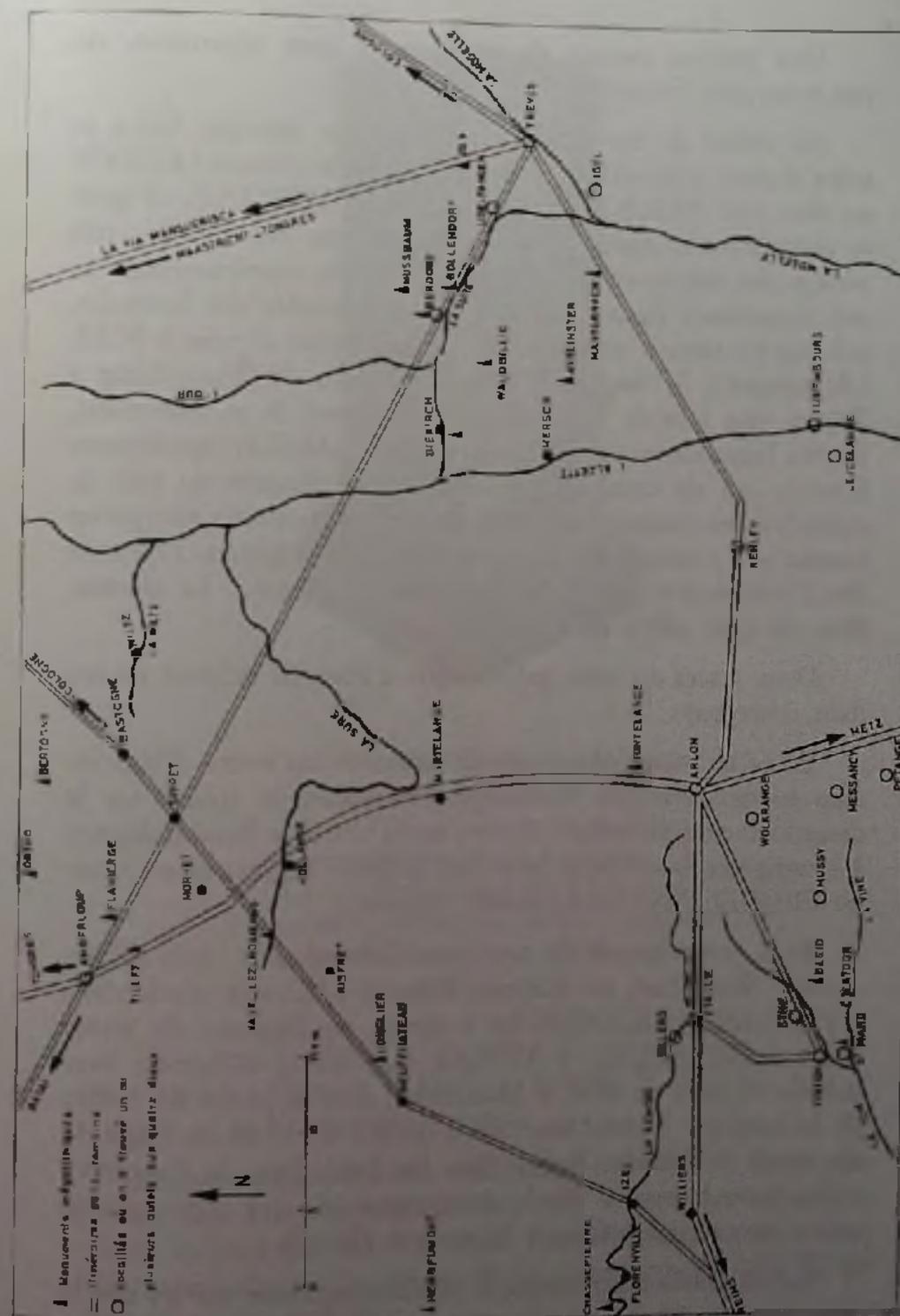
Dans le pays des Trévires, on en a trouvé une vingtaine. Dans la " Cité des Tongres ", ancienne Eburonie, on en a découvert quatre : à Heers-lez-Saint-Trond, à Berg-lez-Tongres, à Maastricht et à Kessel (Limbourg néerlandais).

Toutes ces pierres datent de 150 à 250 après Jésus-Christ.

Nous avons examiné 20 pierres de ce type, trouvées en territoire trévire. Ayant constaté que 18 d'entre elles ont sur une face le dieu Hercule (aisément identifié par sa massue et sa peau de lion), nous avons dressé un tableau en commençant par la face d'Hercule; en tournant autour de la pierre dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre, et en ne tenant pas compte de toute représentation effacée ou douteuse, nous avons constaté que :

- 18 sont des représentations sûres d'Hercule
- 14 sont sûrement Minerve, dont 10 sont à la gauche d'Hercule
- 11 sont sûrement Mercure, dont 6 sont à la droite d'Hercule
- 10 sont sûrement Junon, dont 5 sont à l'opposé de la face d'Hercule.

Les autres divinités, représentées à coup sûr, sont : Apollon (6 fois), Diane (5 fois) et Jupiter (2 fois); Mars n'est jamais représenté



Que peut-on essayer de conclure de cette répartition, du moins en pays trévire ?

Au début de cet article, on lit que les écrivains latins et grecs étaient d'accord pour assimiler le dieu celtique OGMIOS au dieu grec HERACLES et au dieu latin HERCULE. D'après la répartition ci-dessus, Hercule aurait donc été un dieu très vénéré des tréviro-romains. Une illustration supplémentaire de son importance figure d'ailleurs sur le mausolée des Secondin, colonne en pierres rouges de 23 m de hauteur dressée à IGEL (Allemagne), le long de l'antique chaussée de Wasserbillig à Trèves, non loin de la frontière; la face nord de ce monument, la plus importante, est ornée d'un grand médaillon représentant Hercule sur un quadrigé et accueilli par Minerve au ciel; le médaillon est entouré d'un zodiaque, ce qui pourrait s'interpréter comme suit : auteur des douze travaux mythologiques, l'Hercule des Trévires était aussi un astronome-astrologue... La colonne date du III^e siècle de notre ère.

Deux traces du culte gallo-romain à Hercule existent encore dans notre pays.

En 661, Sainte Aldegonde fit donation des terres d'Hercliacum au monastère de Maubeuge. Hercliacum se trouve sur le diverticule antique reliant Givry (sur la chaussée Bavai-Cologne) à Montignies-Saint-Christophe (sur la Bavai-Trèves) et est devenu FRQUELINNES-sur-Sambre (Hainaut).

Et il existe encore de nos jours l'Herculesbos (bois d'Hercule) à Wespelaar, en Brabant. Dans le Limbourg néerlandais, à HAELEN-BUGGENUM on a trouvé un fragment de statue dédié à HERACLES; à VENLO, une statue d'Hercule avec massue et peau de lion; à Maastricht, dans le jardin du cloître de la basilique Notre-Dame, on a déterré en 1838 un fragment de statue d'Hercule. Enfin dans les fondations de l'ancienne église Saint-Martin à Wyck, était inséré le torse d'une grande statue de calcaire, dédiée à Mars ou à Hercule.

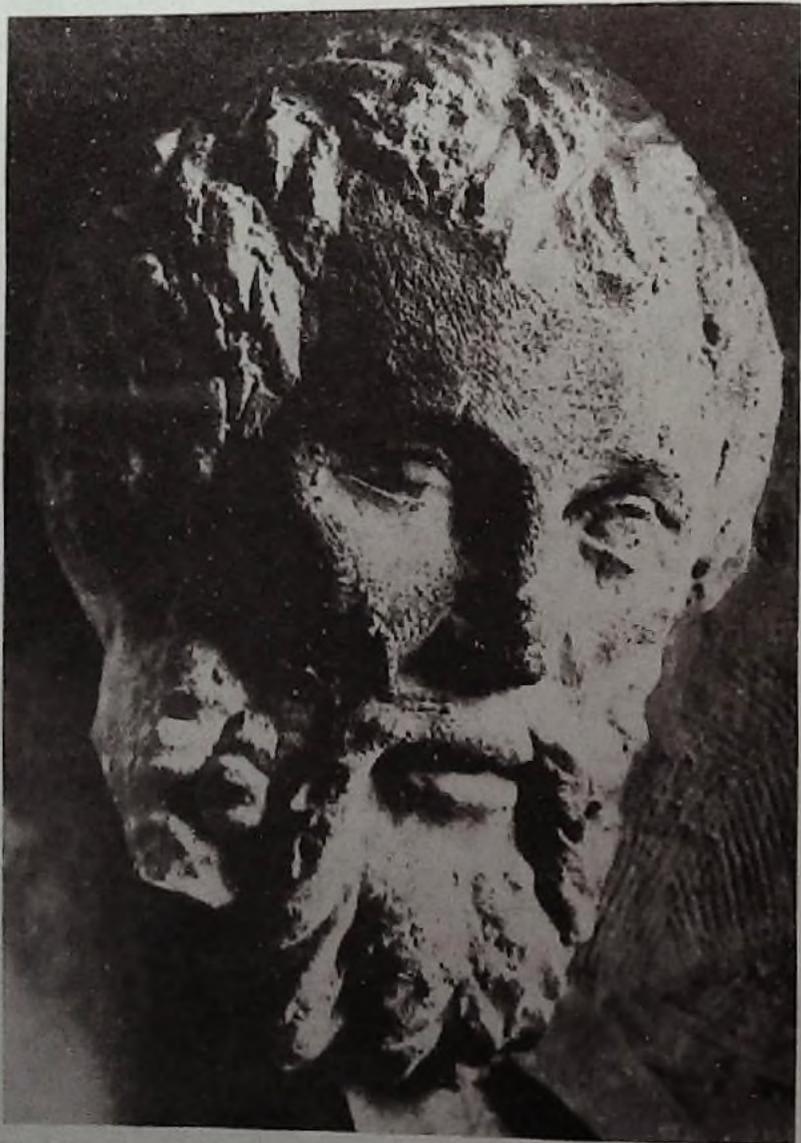
Les divinités représentées le plus fréquemment sur les quatre faces de nos pierres trévires seraient donc la latinisation des



KEHLEN : HERCULE sur l'autel à quatre dieux. Ce moulage de la pierre originale (Musée d'Etat à Luxembourg) se dresse devant le cimetière de Schauberg, dominant Keblen. On y voit Hercule avec massue et peau de lion, Apollon à gauche, Junon et une divinité retaillée sur les deux autres faces.

dieux gaulois : Ogmios = Hercule; Brigide = Minerve; Lug = Mercure et la Terre-mère = Junon.

Apollon, dieu du soleil, représenté trois fois à la gauche et trois fois à la droite d'Hercule, était le successeur du dieu solaire Belenos ou Bel. Et Diane, représentée au moins cinq fois, se substitue à la déesse de la chasse locale ARDVENN symbolisant les Ardennes.



Sur le Pilier aux quatre dieux de Dijon, sculpté sans doute sous le règne de Néron, figure aussi Hercule dont voici la tête. L'artiste gallo-romain a créé un dieu bien individualisé et d'une incontestable majesté, mais ayant déjà une certaine douceur régionale, annonçant le caractère de la sculpture bourguignonne du Moyen Age.



HERCULE. sur une face de pierre aux quatre divinités, trouvée sur Arlon et appelée « autel de W'OLKRANGE ». (Photo Institut Royal du Patrimoine Artistique, Bruxelles).

Quant à Jupiter, le roi des dieux, qui n'est représenté sûrement que deux fois et à la droite d'Hercule, il pourrait avoir été représenté au sommet d'une colonne votive comme nous le verrons plus loin.

Remarquons aussi que parmi les neuf communes de notre province de Luxembourg, où on a trouvé au moins une pierre aux quatre dieux, cinq communes ont une église dédiée à Saint-Martin, une à Saint-Pierre et une à la Sainte Croix.

Sur les vingt pierres examinées, 8 étaient ou sont encore sous le maître-autel de l'église la plus ancienne de la commune.

Enfin, les deux pierres à quatre dieux trouvées à Berg et à Hers (Limbourg belge), le furent respectivement en 1869 et 1930 sous l'autel et dans le mur du cimetière; les deux églises sont, elles aussi, dédiées à Saint-Martin.

Dans le Limbourg néerlandais des autels ont été trouvés à SINT-ODILIENBERG, à HORN et à KESSEL. On y discerne la figuration d'Apollon-Grannus et de Minerve-Sirona; Grannus et Sirona étaient des divinités celtiques de la Gaule orientale, protectrices de la santé; y sont aussi représentés Mars Halamardhus, vénéré par les légionnaires de la Basse Germanie ainsi que Mercurius Arvernus, protecteur du commerce. Quant à l'autel de Kessel, il porte les figures d'HERCULE, de JUNON et de MINERVE. Enfin dans le sous-sol de la basilique Notre-Dame à Maastricht on a trouvé un autel aux 4 dieux : Hercule, Apollon, Fortuna et un quatrième dieu non identifié.

Ainsi se sont substitués les dieux romains aux divinités celto-gauloises, les saints chrétiens — et surtout Saint Martin — aux dieux gallo-romains.

Certains pensent que la pierre aux quatre divinités était à l'origine un autel païen. D'autres croient que cette pierre ne constituait que le socle d'une colonne votive...

LES COLONNES VOTIVES AU DIEU-CAVALIER OU COLONNES AUX GEANTS

C'est le professeur Cumont, au début du XXe siècle, qui semble le premier avoir eu l'idée de comparer les descriptions faites par les frères jésuites A. et G. Wiltheim, vers 1630, des fragments de pierres sculptées trouvés dans le Luxembourg.

Sa conclusion fut que ces pierres s'emboîtaient pour former une colonne de quelque 5 m de hauteur, dont la pierre aux quatre dieux n'aurait été que le socle. Sur le socle serait posée une colonne à huit faces : sur l'une d'elles était gravée une inscription dédicatoire et sur les sept autres étaient sculptées les divinités de la semaine : Soleil, Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Venus et Saturne avec leurs attributs romains ou gaulois. Sur cette colonne se dressait un fût de section circulaire et garni parfois d'imbrications, avec chapiteau corinthien ou baroque, surmonté enfin d'une statue.

Si celle-ci représente Jupiter ou Jupiter et Junon, Cumont appelle le monument : colonne à Jupiter.

Si la statue représente un guerrier écrasant sous les sabots de sa monture bondissante un ou deux hommes nus dont le tronc se termine en queue de poisson ou de serpent, Cumont baptise l'ensemble : colonne au dieu-cavalier ou colonne au(x) géant(s) anguipède(s).

Ces colonnes votives datent de la première moitié du IIIe siècle. Comme aucun texte latin ne fait allusion à un tel monument ni à un quelconque dieu-cavalier ou géant anguipède, on s'accorde actuellement à penser qu'un tel monument est d'inspiration celtique et on appelle aussi parfois la colonne à Jupiter : colonne à Taranis.

Des éléments de colonne à Jupiter ou à Taranis furent surtout trouvés en Germanie inférieure.

Les éléments de colonnes au cavalier ou à l'anguipède furent plus souvent découverts en Germanie supérieure et en Gaule du nord-est.



Groupe du Taranis cavalier et du géant anguipède (Musée d'Epinal).
 Les drapés de Jupiter-Taranis rappellent une décoration chère aux Celtes.
 La figure monstrueuse de l'anguipède est une invention de l'imagier gaulois.
 Le cheval est d'un excellent animalier gallo-romain.
 Le groupe date du début du III^e siècle.

Une signification possible d'un tel groupe d'inspiration celtique est la suivante : Taranis, alias Jupiter, sur son cheval, brandit tantôt un foudre, tantôt une roue solaire ou roue enflammée, symbole gaulois de la foudre; le géant, à queue de serpent ou de poisson, représente les forces vives de la terre et de l'eau, c'est-à-dire le monde souterrain que dompte le dieu céleste.

On peut voir des éléments de colonnes votives dans les musées de Tongres, Arlon, Luxembourg, Bruxelles, Trèves, Epinal et Metz : dans le musée de cette dernière se trouve la plus complète colonne, trouvée à MERTEN (Moselle) : on y voit en effet le socle aux 4 divinités, la colonne à chapiteau baroque et le cavalier écrasant un anguipède.

On peut admirer dans le musée de Quimper (Finistère), au pied du grand escalier gothique de cette ancienne demeure épiscopale, un groupe mutilé de "Cavalier et anguipède", le plus grand qu'on ait trouvé jusqu'à présent : la sculpture de granit mesure en effet 1 m 50 de haut, alors que la tête du cavalier manque.

Seulement trois groupes de ce genre ont été trouvés à l'ouest de Paris et tous trois en Extrême-Armorique, dans les environs de Quimper. Ils paraissent dater du II^e siècle de notre ère; l'Armorique Occidentale aurait subi au II^e siècle avant J.-C. une importante invasion et installation de Belges, fidèles vénérateurs de Taranis.

QUELQUES MOTS SUR LE DRUIDISME

On admet actuellement que les plus vieux monuments mégalithiques de l'Europe occidentale furent érigés plusieurs millénaires avant l'invasion des Celtes. Il est probable que ces Celtes trouvèrent sur place une religion qu'ils adoptèrent, du moins en partie, et que les conquérants romains appelèrent le druidisme, du nom des "druides" qu'ils considérèrent comme étant ses prêtres. Par les recherches faites au cours des dernières cinquante années, on a pu faire la distinction entre quatre



*Colonne au Géant ou Colonne à Jupiter.
(Dessin Mireille Brou).*



*A Maastricht, dans le sous-sol de la basilique Notre-Dame, fut découvert un autel aux quatre divinités : Apollon, Hercule, Fortuna et un quatrième dieu non identifiable (Pluton ou Caelus ?). La pierre date du 2e siècle.
On voit ici Apollon appuyé sur sa lyre, ainsi qu'un oiseau dans une niche.*

catégories de sages réglementant la vie spirituelle des Celtes et de leurs devanciers : les druides, les ovates, les bardes et les gatuates.

Le druide n'est pas un prêtre celtique. Il est le grand initié monothéiste d'une doctrine ésotérique. A la fois philosophe, diplomate, légiste, éducateur et détenteur de la tradition, il dispense un enseignement respectueux de toutes les valeurs fondamentales : la vie, la vérité, la non-violence, l'éducation, la femme. Les envahisseurs romains, par la force ou la ruse, parvinrent à détruire partiellement cette doctrine, très morale et sympathique; le christianisme, quant à lui, vénérant un monothéisme sensiblement identique à celui des druides, ne s'attaqua qu'aux facettes polythéistes des rites celtiques en détruisant beaucoup de vestiges mégalithiques, objets de pratiques superstitieuses. Bien des fêtes chrétiennes, bien des usages familiers sont encore de nos jours empruntés à nos lointains ancêtres : les rameaux du dimanche précédant Pâques, la bûche de Noël, le gui de l'an neuf ou de la Saint Sylvestre.

Dans la philosophie druidique, beaucoup est ramené au chiffre trois : Dieu est un en trois puissances; l'homme ou la femme est tripartite : le corps, l'âme ou " aura " et l'esprit; la famille : père, mère et enfant; les classes sociales : sages, nobles et guerriers, travailleurs; l'enseignement philosophique et historique se fait en triades... Le druide vénère le chêne, robuste et puissant; les glands qu'il disperse symbolisent son propre enseignement.

Les scientifiques " ou ovates " sont les détenteurs des connaissances pratiques : médecine, physique, astronomie, géographie, mathématiques, agriculture, élevage, botanique, etc... Leur symbole est l'if, l'arbre éternellement vert. Le nom même de la peuplade des Eburons est celte et signifie " ceux qui vénèrent l'if ".

Les bardes sont des poètes, musiciens et historiens; ce sont les ancêtres des troubadours et des trouvères médiévaux. Leur arbre symbolique est le bouleau : son feuillage est sensible,

comme leur âme, à la moindre brise, la couleur de son tronc est élégante et son écorce sert à fabriquer le parchemin.

Enfin, le gatuatre est le véritable prêtre, en contact religieux avec le peuple polythéiste qu'il laisse adorer de multiples divinités subalternes ou naturalistes, dont il fixe les rites culturels.

L'un des derniers ouvrages, digne de servir de référence dans l'étude du druidisme, est : Le druidisme, par Edmond COARER-KALONDAN, paru en 1971 aux Editions et Publications premières, Paris.

PROJECTION DE LA MYTHOLOGIE CELTIQUE DANS LE CHRISTIANISME EN GAULE BELGIQUE

Dans nos provinces, les adjectifs " bon " et " vieux " qualifient souvent le dieu des chrétiens.

On rencontre de nombreuses mentions d'un dieu bon et vieux accolées à la ville de Gembloux, l'ancienne Geminiacum sur la chaussée Bruneholde qui reliait bien avant l'occupation romaine, Bavai à Tongres et à Cologne. On sait que Saint Guibert y fonda une abbaye bénédictine en 933. Elle est en effet la seule antique agglomération qui a perpétué à travers le moyen âge et les temps modernes le culte du " vieux bon dieu " de Gembloux. On trouve encore de nos jours en Belgique des chapelles érigées à ce culte :

- à Beauvechain (Brabant) la chapelle du Bon Dieu de Gembloux est une reminiscence du temps où le domaine appartenait à l'abbaye de Gembloux. Or, Beauvechain se trouvait sur l'itinéraire antique Boulogne-sur-Mer, Cassel, Courtrai, Buizingen, Overijse, Tirlemont, Tongres, Maastricht, Cologne. Bevecum qui devint Beauvechain est déjà cité en l'an 640.
- à Braine-l'Alleud (Brabant) la chapelle du vieux bon dieu de Gembloux se trouve sur l'ancienne voie de Nivelles à Alsemberg et Bruxelles. Cet itinéraire longe plusieurs sites mégalithiques : la ferme du caillou sur Baulers, les Belles Pierres sur Ophaim, la Pierre qui tourne de Braine-l'Alleud, la Steenpoort près de l'église de la Chapelle à Bruxelles.

- à Chaumont-Gistoux (Brabant) se dresse la chapelle du dieu aimant. La paroisse de Calmont est déjà citée en l'an 870.
- à Jandrain (Brabant) déjà citée en 853, la chapelle du Bon Dieu de Gembloux est sur le diverticule qui reliait Branchon (sur la chaussée Bavai-Tongres) par Jandrain, Orp le Grand, Pellaines, Racourt, Overwinden, Middenwinden, Neerwinden, à Neerhespen (sur la chaussée Tirlemont-Tongres). Sur ce diverticule on relève plusieurs sites mégalithiques : la longue pierre de Racourt, le menhir de Middenwinden, le lange steen de Neerhespen.
- à Taintignies (Hainaut) se dresse encore la chapelle des Pierres ou chapelle du Bon Dieu de Giblot (ou Giblo).
- à Thoricourt (Hainaut) existe une chapelle du vieux bon dieu de Giblou.
- à Louvranges (Brabant) se trouvent encore la chapelle du Grand Bon Dieu, la venelle du Grand Bon Dieu de Piété et celle du Grand Bon Dieu du tour. Or le vieil itinéraire de Gembloux par Basse-Wavre, Ottenburg, vers Malines et Rumst, passait sur le territoire de Louvrange.
- à Borlez (Liège) existe un lieu-dit au Grand Bon Dieu. Or à la limite de Borlez et de Viemme (où passait un diverticule reliant Jehay à Niel) existait un lieu-dit A la Pierre ou AL PIRE (carte de Vander Maelen de 1851).
- à Thuin (Hainaut), le Tudinum Castellum déjà cité en 868, se dresse le calvaire du bois du Grand Bon Dieu.
- à Saint-Hubert, sur la route du Fourneau Saint Michel, se dresse le hêtre du Vieux Bon Dieu, plusieurs fois séculaire. Autrefois on disait que l'arbre absorbait les crucifix que les pèlerins clouaient sur son tronc.

Dans tous ces vieux toponymes, le dieu des chrétiens est donc grand ou vieux mais toujours bon. Or bon également était Esus ou Dispater en Celtie continentale, ainsi que Dagda en Celtie britannique, ou insulaire. S'agirait-il dès lors d'un de ces cultes celtiques romanisé puis christianisé ?

A ce même culte antique d'un "vieux dieu" on peut rattacher les toponymes suivants :

- Oude God (vieux dieu) à Mortsel et à Heyst op den berg (Anvers), à Lebbeke (Flandre orientale) et à Oekene (Flandre occidentale). Le hameau de Oude God sur Mortsel tire son nom d'une très ancienne chapelle : de kapel van de oude god onder de linden, démolie en 1783.
- Vieux dieu à Bernissart (Hainaut).
- Le vieux bon dieu de Tancremont, à Pépinster (Liège). Pépin le bref et Charlemagne y avaient une résidence de chasse. La chapelle possède un beau christ à tunique en bois sculpté (XII^{ème} siècle). On y découvrit en 1924 des stations néolithiques.
- Enfin, le grand bon dieu de Jeumont est vénéré à CHANLY, commune de la province de Luxembourg près de la frontière namuroise. Sur une colline appelée "le tienne de Jeumont" ou "tombelle de Jeumont" (alt. 260 m) se dresse la croix ou calvaire du Grand Bon Dieu. Cette croix en pierres taillées fut érigée en 1897 : elle est haute d'une vingtaine de mètres et à sa base fut construite une chapelle néo-gothique. Ce gigantesque monument a succédé à plusieurs croix de pierres ou de bois. Mr Collet habitant Wallin, commune proche de Chanly, a publié en 1976 le résultat de ses recherches sur ce site, en se basant notamment sur les études de MM. Nemery et Marien. On sait qu'une voie romaine venant de Reims traversait la Semois à Membre, passait au pied de la butte de Jeumont et coupait à Auffe (lieu-dit de Ave) près de l'ermitage et de la chapelle de Saint Pierre, une autre voie antique venant de Givet. D'autres itinéraires anciens passaient à courte distance de la butte : la voye des Charettes, le chemin de la tombelle, celui de l'enfer, celui de Saint Pierre. On a également trouvé des "marchets" au nord du site. Jeumont, conclut Mr Collet, n'est autre que le Joris Mons c'est-à-dire le mont de Jupiter et a été un lieu de culte romain succédant peut-

être à un culte celtique plus ancien. Dans le village proche de Ave, au lieu-dit Noufose, on a découvert une nécropole de 403 tombes francques du VII^{ème} siècle.

Mr Collet a invité le service national des fouilles à explorer la tombelle et les abords du Calvaire du Grand Bon Dieu de Jeumont.

De tout ce qui précède est-il téméraire de penser que dans nos provinces succéda au bon Esus et au grand Dispater celtiques, le Grand Jupiter romain puis le grand, vieux et bon Dieu du christianisme ?

CONCLUSION

La mythologie celtique, continentale ou insulaire, contraste évidemment avec la grecque et la latine. Les dieux n'y ont pas été dès l'origine organisés par les poètes, en une communauté semblable à celle de l'Olympe grec ou du ciel romain : les dieux celtes ne vivent pas sur une montagne ni dans les cieux mais ils mènent une vie individuelle distincte, souterraine ou dans les îles éloignées.

En nous basant sur ce qu'ont écrit les auteurs anciens, grecs et romains, sur ce que nous ont révélé les légendes continentales ou insulaires, et sur l'examen des vestiges archéologiques tels que pierres sculptées ou gravées, inscriptions, poteries, pièces de monnaie, etc... nous proposons au lecteur un tableau donnant la correspondance approximative des grandes divinités celtiques avec celles introduites dans le monde des Celtes après la conquête romaine.

Ainsi s'achève cette modeste étude sur la religion celtique du moins telle qu'elle était pratiquée au cours des derniers siècles avant notre ère.

Les Celtes ont puisé leur inspiration religieuse et artistique aux sources mêmes de la vie, dans la nature. Les druides nous ont transmis, malgré la romanisation de notre Gaule continentale des traditions bien caractéristiques : l'amour des idées générales, la sensibilité, l'éloquence, l'adaptabilité aux mutations du monde, le sens aussi de l'imagination créatrice.

Fonctions	Dieux Celtiques		Dieux romains	Dieux grecs	Christianisme
	Continentaux	Insulaires			
le plus ancien des dieux	Cernunnos	—	Saturne	Cronos	Dieu le Père
Dieu du ciel	Sucellos Esus Dispater Taranis	Dagda	Jupiter	Zeus	
Dieu des arts, voyages, et commerce	Lug	Lug	Mercurte	Hermès	Dieu le Fils
Dieu de la lumière, des arts et guérisseur	Belenos ou Bel	Mac Oc ou Diancecht	—	Apollon	
Éloquence, sagesse, force	Ogmios	Ogma ou Ogam	Hercule	Héraclès	L'Esprit Saint
déesse du message, de la famille et du foyer	Nantosuelta	—	Junon	Héra	
déesse de l'agriculture et de la fécondité	les matres la terre-mère	La Triade	Les matres	—	La Sainte Vierge Marie
Dieu de la guerre	Teutates	—	Mars	Arès	
Dieu du feu et des forgerons	—	Goibniu	Vulcain	Héphaïstos	Dieux Saboth, le Dieu des armées
déesse de la sagesse et des artisans	Brigide	Brigide	Minerve	Athéna	

I.a
Sainte
Trinité

St. Eloi, en Gaule,
au VII^e s.
Ste Brigide, en Irlande,
au VI^e s.

L'Européen du Marché Commun actuel commence à mesurer la grandeur et les bienfaits de cette tradition celtique : il découvrira sans doute grâce à celle-ci une vérité première : le bonheur d'un individu, d'un peuple, du monde entier même n'est possible que par la combinaison d'une triade de trois éléments : la raison, l'amour et la participation. En son temps, le Celte aurait dit : le cerveau, le cœur et la main tendue.

BIBLIOGRAPHIE RECENTE

- Sculptures gauloises. J.J. Hatt. Paris 1966.
Divinités et sanctuaires de la Gaule. E. Thévenot, Paris, 1968.
Les Celtes. J. Markale, Paris, 1969.
La sculpture préhistorique celtique et barbare, J. Markale, Paris, 1969.
La religion des Celtes. Et. Leroux, Paris, 1970.
Le secret des druides. W. et M. Brou, Office international de librairie, Bruxelles, 1970.
Les Gaulois. A. Grenier, Paris, 1970.
L'épopée des Celtes. J. Maudit, Paris, 1973.
La mythologie française. H. Dontenville, Paris, 1973.
Histoire et géographie mythiques de la France. H. Dontenville, Paris, 1973.
Les royaumes celtiques. Myles Dillon, Nora Chadwick et Christian Guyonvarc'h, Paris, 1974.
La revue Ogam directeur. Ch. Guyonvarc'h professeur à l'université de Rennes.
La revue Kadath n° 8 (1974), Bruxelles. Les druides, par P. Mereaux-Tanguy.
L'Ardenne mystérieuse (Ed. Rossel, 1976), par P. de Saint-Hilaire.
Le Druidisme (Editions et Publications premières, Paris, 1976), par Edmond Coarer-Kalondan.

De-ci De-là

LE THEATRE ROYAL DE LA MONNAIE

Le Théâtre Royal de la Monnaie fut appelé à la vie un jour de 1698 lorsque l'Architecte Jean-Paul Bombarda, ayant acheté le bâtiment de l'ancienne Monnaie, demanda l'autorisation d'y construire et d'y exploiter un hôtel des spectacles. Le projet fut bien accepté, il répondait au désir de l'Electeur Maximilien-Emmanuel de relever Bruxelles de ses ruines et de lui faire oublier les tristes dégâts causés par les bombardements du Maréchal de Villeroy.

Bruxelles connut alors un renouveau artistique. Depuis 1695, l'Académie de Musique, située à l'actuel Quai aux Pierres de Taille, ne donnait plus de spectacles. Le Théâtre de la Monnaie ne connut cependant pas le succès espéré par Bombarda. Il le céda à J.B. Meeus qui ne fut pas plus heureux. Ses propriétaires successifs éprouvèrent des difficultés à survivre jusqu'au jour où le théâtre se vit octroyer une subvention grâce à l'intervention de comte Doucet de Pontécoulant.

Le Théâtre de Bombarda fut démoli en 1817 et remplacé par une construction de style néo-classique, conçue par Louis-Emmanuel-André Damesme. Le Théâtre, tel qu'il fut imaginé par Damesme est précédé d'un péristyle composé de huit colonnes ioniques et surmonté d'un fronton décoré par Eugène Simonis symbolisant « L'Harmonie des Passions ».

Lors d'un incendie en 1855, le péristyle et le bas-relief du fronton furent épargnés. Joseph Poelaert se chargea de sa restauration, il respecta le style néo-classique de Damesme mais supprima la galerie à arcades qui entourait le théâtre afin de pouvoir l'agrandir.

Les portes latérales sont ornées de cariatides. On peut voir, rue de la Reine, Polymnie, muse de la poésie lyrique et Euterpe, muse de la musique. Ces œuvres sont du sculpteur Denis-Victor Poelaert. Les cariatides de la rue des Princes sont d'Egide Mélot : Thalie, muse de la comédie et Melpomène, muse de la tragédie.

BIBLIOGRAPHIE

HAINAUT TOURISME

Périodique bimestriel, N° 186, mars 1978.

75^{ème} Anniversaire de l'Université du Travail Paul Pastur à Charleroi, par Richard CARLIER.

De nombreuses manifestations sont prévues et les postes belges émettront un timbre commémoratif, en septembre 1978.

— **Comment est née l'Université du Travail à Charleroi, par Willy STAQUET.**

Voilà 75 ans que deux hommes, Alfred Langlois et Paul Pastur proposèrent de fonder un Institut central à l'usage des écoles industrielles, professionnelles et ménagères du Hainaut. C'est en 1911 que l'Institut reçut sa dénomination actuelle d'Université du Travail.

— **Camille de la Croix, né au Mont-Saint-Aubert, par Joseph DELMELLE.**

Camille de la Croix, archéologue tournaisien né en 1831, alla exercer son art dans le Poitou, à Poitiers et à Sanxay. Ces deux localités gardent le souvenir de cet homme. La première lui érigea un monument, la seconde fit sculpter son buste et mit une plaque commémorative pour rappeler au passant que la cité gallo-romaine fut exhumée, grâce à lui.

— **Aspects touristiques du Hainaut. Les Musées, par Joseph DELMELLE.**

L'auteur nous engage à visiter les musées hennuyers; le Musée tournaisien du folklore, le Musée International du Carnaval et du masque à Binche, le Musée du Verre à Charleroi, le Musée royal de Mariemont et bien d'autres.

— **Réouverture de la chapelle funéraire des seigneurs de Boussu, par Ivan LEWUILLON.**

La chapelle funéraire des Seigneurs de Boussu, classée et

restaurée depuis peu, recèle de remarquables mausolées, un bas-relief funéraire le « Mémorial de Thiéry de Henin-Lietard » et une sculpture du XVI^e siècle « L'Homme à moulons » qui représente un cadavre en état de putrefaction.

- **Mariemont : les sculpteurs de l'Égypte ancienne**, par Claire EVRARD-DERRIKS.

Une visite à la section Égypte du Musée de Mariemont donne à l'auteur l'occasion d'étudier la technique et le matériau employés par les égyptiens dans la sculpture.

- **Le Musée du Verre à Charleroi**, par Geneviève ROUSSEAU.

Axé sur le thème « Art et technique » ce Musée nous présente la fabrication du verre depuis les Égyptiens au 15^e s. av. J.C. jusqu'au Val-St-Lambert.

L'INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES

Revue bimestrielle. N° 193, janvier 1978.

- **La collection d'Arschot de portraits en miniature**, par Philippe d'ARSCHOT.
- **Une vieille famille de la région des Ecaussinnes : les Sirjacq(ues) (suite)**, par l'Abbé Léon JOUS.
- **Fonds d'Archives. Les Archives de l'État**, par D. DE STOB-
BELEIR.
- **La Généalogie et l'Héraldique au service de l'Histoire de l'Art.**
- **De Belgis Illustribus. Les quartiers d'ascendance d'Odilon-Jean Périer (1901-1928)**, par Marthe CASSALETTE-WERY et le Dr Raoul MAES.
- **Chronique de nos Provinces.**
ANVERS : A propos de Pierre-Paul Rubens.
FLANDRE OCCIDENTALE : Lophem.

FLANDRE ORIENTALE : Het « Ryhovesteen » à Gand. Analytische Inventaris Okegem.

HAINAUT : Généalogie Nazé. Les armes de Mgr Huard, nouvel évêque de Tournai.

LIEGE : Liste chronologique des testaments de Polleur (1670-1796), par Michèle Defrecheux-Lannoy.

LIMBOURG : Les « familles-souches » du canton des Fouron, par François Meessen.

NAMUR : Charles et Théodore de Croix, vice-rois de l'Amérique espagnole.

- **Chronique de l'étranger. France. Pérou.**

L'INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES

Revue bimestrielle, N° 194, mars 1978.

- **Toujours plus d'entraide**, par Marcel BERGE.
- **De la généalogie à la démographie**, par Michel POULAIN et Michel FOULON.
- **La collection d'Arschot de portraits en miniature (suite)**, par Philippe d'ARSCHOT.
- **Généalogie Cools, à Diest**, par Henri van den HOVE d'ERT-
SENRYCK.
- **De Belgis Illustribus. Les 64 quartiers du comte Henry Carton de Wiart (1869-1951)**, par Jean-François HOUTART.
- **La Généalogie et l'Héraldique au service de l'histoire de l'art.**
- **Bibliographie courante.**
- **Chronique de nos Provinces.**
ANVERS : A propos de Pierre-Paul Rubens.
BRABANT : Nouvelles des Frison Nieuwtjes. Dépouillement

des questionnaires.

VLAANDEREN : Motieven voor leliaardsgezindheid.

FLANDRE OCCIDENTALE : Addenda et corrigenda famille Mergaert, par W. van Hille.

HAINAUT : Registres paroissiaux de Néchin. Meeus.

LIEGE : Liste chronologique des testaments de Polleur (suite), par Michèle Defrecheux-Lannoy.

LIMBOURG : Een gearmoricerde ledenlijst van het Tongers St.-Barbarabroederschap.

LUXEMBOURG : Ancêtres ardennais.

NAMUR : Philippeville, les pierres tombales de l'église St-Philippe, par Emile Brouette.

— Chronique du nord de la France.

WAVRENSIA

Bulletin du Cercle Historique et Archéologique de Wavre et de la Région.

Revue bimestrielle. Tome XXVI, 1977, n° 5.

— Rosières. Les origines de la paroisse, selon J. Verbesselt, par Guy VANDE PUTTE.

Analyse d'une étude de J. Verbesselt sur l'origine de la paroisse, son appartenance au grand domaine germanique d'Overijse et le chemin parcouru vers son autonomie.

— L'ancien moulin abbatial de Villers-la-Ville, par R. PILLOY-DUBOIS.

Histoire de l'Hôtel des Ruines à Villers-la-Ville.

« En 1686, l'établissement comprenait un moulin à grain, un moulin à huile et un moulin à scier le bois de chauffage nécessaires au monastère ».

— Belges d'Amérique, par Marcel LACOURT.

Un homme à la recherche de ses ancêtres qui, au XIXe siècle, émigrèrent dans le Wisconsin. Ces cousins d'Amérique parlent le wallon tel qu'on le connaissait au XIXe siècle, boivent une bière locale, la « Vieux Temps » et ont encore bien d'autres coutumes qui rappellent leurs origines.